



Édito

Du colonialisme en Afrique

La semaine Anticoloniale qui se déroule tous les ans depuis 10 ans en France (surtout dans la région parisienne) au mois de février nous rappelle régulièrement que tous les pays africains ne sont pas libres et que la colonisation continue en Afrique et ailleurs.

Les îles Comores par exemple représentent un exemple éloquent du mépris des pays colonisateurs dont la France. Alors que les peuples comoriens ont réclamé leur Indépendance par référendum et ce pour les 4 îles réunies, la France a trouvé le moyen inique de s'emparer d'une de ses îles, Mayotte. Aujourd'hui, elle en a fait un département et sa politique d'immigration y est exportée comme le visa Balladur qui a des conséquences tragiques dans cette partie du monde, des centaines de comoriens meurent en effet en tentant de rejoindre Mayotte depuis que ce visa a été instauré.

Le Sahara occidental est un autre pays colonisé, cette fois-ci par le Royaume du Maroc qui l'a annexé depuis le départ des Espagnols en 1976. La répression contre les combattants pour la liberté du Sahara occidental est féroce y compris à l'égard de leurs soutiens extérieurs notamment français.

Afriques en lutte dénonce toute colonisation partout dans le monde et soutient la liberté des peuples à décider de leur propre sort.

Moulzo

S O M M A I R E

Édito

Du colonialisme en Afrique

Brèves

Madagascar - Afrique du sud
RDC - Djibouti - Ethiopie - France

Nouvelles du Continent

Burundi : Un mandat de trop
Gambie : Jammeh, l'autre dictateur
Sénégal : Union de la gauche radicale

Françafrique

Hollande en Afrique
Le procès Habré

Dossier Comores

La grande Comore
Interview de Mabadi Ahmedali

Culture

Scottsboro Alabama

MADAGASCAR : Lutte populaire contre les pillages

Depuis plusieurs années la grande Ile est livrée aux appétits des multinationales, qui tentent de s'approprier les terres agricoles ou d'installer des exploitations minières dans les deux cas cela ne rapporte rien aux populations si ce n'est expulsion pollutions et misères.

La tournée récente à Paris de Théo Rakotovoao musicien malgache a permis d'expliquer le combat mené par les populations

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-australe/madagascar/article/madagascar-permis-environnemental>

AFRIQUE DU SUD: L'ANC soluble dans le libéralisme

Dans un rapport de 600 pages la commission d'enquête judiciaire estime que l'opération de police qui a débouché sur la tuerie de 34 travailleurs à la mine de Marikana n'aurait jamais dû avoir lieu. Cette commission préconise l'ouverture d'une enquête criminelle pour en déterminer les responsables. Cette affaire a mis à nue la corruption des dirigeants de l'ANC et leur participation dans les conseil d'administration des grandes entreprises

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-australe/afrique-du-sud/article/afrique-du-sud-tuerie-de-marikana>

RDC: La dictature contre la jeunesse

Les deux jeunes activistes de Filimbi sont toujours en prison. En s'attaquant à cette organisation de jeunesse de la société civile Joseph Kabila tente d'instaurer la peur pour affermir son pouvoir. Mais la jeunesse n'est pas prête à rentrer dans le rang.

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-centrale/congo-kinshasa/article/rdc-quand-les-mouvements-de-jeunes>

DJIBOUTI: Souffrance sous silence

Un joli texte de Houssein IBRAHIM HOUMED qui nous rappelle que ce pays vit depuis des décennies sous la dictature de Guelleh avec la complicité des principales puissances occidentales qui ont installé des bases militaires dans cet emplacement hautement stratégique.

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-est/djibouti/article/djiboutien-le-tyran-ismael-omar>

ETHIOPIE: Au delà du miracle économique

De la visite d'Obama pas un mot sur les accaparements de terres en Ethiopie. Les conséquences sociales et environnementales sont dramatiques une analyse (en Anglais) de cette situation.

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-est/ethiopie/article/the-ethiopian-land-grab>

FRANCE : Bartolone contre la transparence

Le parti socialiste est toujours à la pointe du combat quand il s'agit de protéger ... la françafrique, ainsi un de ses membres éminent, Claude Bartolone président de l'Assemblée Nationale, vient de s'opposer à l'ouverture d'une commission d'enquête parlementaire en France sur l'assassinat de Thomas Sankara. Pas de soucis on saura s'en souvenir lors des prochaines élections ...

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/burkina-faso/article/le-president-de-l-assemblee-5405>

Même combat!



Le dernier numéro de la revue « Aujourd'hui l'Afrique » est paru sous un titre évocateur. On peut y lire notamment : « Crimes contre l'humanité en Méditerranée : Qui sont les criminels ? » (Francis Arzalier), « Migrants méditerranéens : les victimes et les profiteurs » (Pierre Sidy), « Impérialisme. Berlin 1885, la ruée coloniale » (Jean Chatain) etc ... ah oui le titre de la couverture, « Afrique en luttés », merci à Aujourd'hui l'Afrique !

http://www.afaspa.com/article.php3?id_article=680

BURUNDI: Un mandat de trop !

Aucun avertissement, aucune mise en garde n'y a fait. Mardi 21 juillet 2015, le président burundais Pierre Nkurunziza, âgé de 51 ans et prédicateur chrétien allumé à ses heures perdues, s'est officiellement fait « réélire » président de la République.

«Elire» est ici un gros mot puisque personne, quasiment, ne donnerait le moindre kopek pour parier sur véracité des résultats. Une mission d'observateurs de la Communauté est-africaine (EAC) a d'ailleurs considéré, le 24 juillet, que **« le processus électoral n'a pas répondu aux principes et aux normes d'élections libres, équitables, pacifiques, transparentes et crédibles »**. Le 23 juillet, la Haute représentante de l'Union européenne, Federica Mogherini, avait déclaré qu'**« en dépit des efforts de la communauté internationale (...) en vue de faciliter un dialogue inter-burundais, il apparaît évident que les progrès dans la mise en œuvre des décisions de l'Union africaine du 13 juin et de la Communauté d'Afrique de l'est du 6 juillet sont insuffisants. Seule la mise en œuvre complète de ces décisions aurait ouvert la voie à la tenue d'élections crédibles et inclusives au Burundi dont le résultat serait représentatif. En maintenant les élections, le Gouvernement en a décidé autrement. »** Quant aux observateurs de l'Union Africaine (UA), ils sont arrivés trop tard pour observer le déroulement de l'élection sur le terrain...

De son côté, la Mission d'observation électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) a déclaré, le 27 juillet 2015, que **« les libertés d'expression, de réunion et d'association, conditions essentielles à l'exercice effectif du droit de vote, ont été sévèrement entravées. Les violences (...) ont (...) toutefois, marqué de façon regrettable ce processus (électoral). »** La déclaration de la MENUB poursuivra en constatant **« que, même si le jour du scrutin était paisible et les opérations conduites d'une manière adéquate, l'environnement général n'était pas propice au déroulement d'un processus électoral libre, crédible et inclusif. »**

Le 28 juillet, le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est d'ailleurs penché sur la situation au Burundi, sans qu'on connaisse les résultats de ses délibérations.

Le scrutin présidentiel au Burundi, pays de 9,8 millions d'habitant-e-s situé en Afrique de l'Est francophone, avait dû être reporté à deux reprises depuis le mois de juin 2015, en raison de vives protestations. Les affrontements ont fait au moins 80 morts, la plupart par balles, et 160.000 réfugiés burundais ont été enregistrés ces derniers mois dans les pays voisins (surtout au Rwanda, en RDC et en Tanzanie).

En violation de la Constitution du pays et des accords internationaux d'Arusha, entrés en vigueur en 2005 pour mettre fin à douze années de guerre civile qui avaient causé environ 300.000 morts, le président sortant avait décidé de se représenter « coûte que coûte ». Le texte constitutionnel, dont la rédaction était issue des accords d'Arusha, interdit au chef de l'Etat d'effectuer plus de deux mandats successifs (ce qui est aussi le cas en France ou aux Etats-Unis d'Amérique). Or, Nkurunziza avait adopté une interprétation « libre » du texte constitutionnel, celle qui l'arrangeait. Alors qu'en 2005, la guerre civile sanglante au Burundi n'était pas totalement terminée, une élection générale ne pouvait pas



Pierre Nkurunziza

être organisée sur la totalité du territoire du pays. Ainsi, à l'époque, c'est le parlement

Nouvelles du continent

provisoire – lui aussi issu des accords d'Arusha – qui avait élu le président. En revanche, en 2010, c'est officiellement le peuple qui a « (ré)élu » Pierre Nkurunziza ; or, à l'époque, il fut le seul candidat... tous les autres s'étant retiré, en considérant que des fraudes massives se préparaient, entachant la régularité du scrutin. Selon l'interprétation aujourd'hui adoptée par Pierre Nkurunziza, seul le second mandat qu'il a effectué (entre 2010 et 2015) doit être pris en compte, mais le premier (2005 à 2010) ne doit pas être pris en compte. Ce qui lui ouvre la voie pour un troisième mandat...



L'annonce de sa nouvelle candidature, officiellement faite le 25 avril 2015 lors d'un congrès de son parti, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie), a mis le feu aux poudres et a déclenché des manifestations. Celles-ci ont été violemment réprimées, par la police, mais surtout par des milices, les « Imbonerakuré » (Ceux qui voient loin), issues de la jeunesse du parti au pouvoir. Dans ce cadre, des civils proches du pouvoir ont été armés et entraînés par les forces de répression étatiques. A la mi-mai 2015, une partie de l'armée a, quant à elle, tenté un putsch contre le président Nkurunziza, mais ce dernier se solda par un échec. Ceci probablement parce que les rangs des putschistes avaient été infiltrés par des militaires proches du pouvoir, et que les plans avaient été éventés au préalable.

Avant d'annoncer sa candidature, Nkurunziza avait par ailleurs dû surmonter des résistances

considérables, y compris au sein même de son parti, dont 130 cadres récalcitrants avaient été relevés de leurs fonctions. L'Eglise catholique au Burundi, l'Administration états-unienne et l'Union européenne lui ont formellement déconseillé le troisième mandat. Le gouvernement français, lui, est en revanche resté étrangement discret voire silencieux. Aux représentant-e-s de la Diaspora burundaise et d'ONG françaises qui avaient demandé à être reçus au Quai d'Orsay pour souligner les dangers de la situation au Burundi, il fut répondu qu'« on se mêle pas de la situation intérieure de ce pays ». En revanche, la coopération policière entre les deux pays – alors que la France formait jusqu'alors la police burundaise, et la finançait en partie – a été gelée, suite aux affrontements.

Officiellement, 3,8 millions d'adultes burundais et burundaises étaient appelé-e-s aux urnes ; le pouvoir prétend que 73,44 % entre eux et elles auraient voté. Mais la plupart des observateurs et observatrices évoquent des bureaux de vote qui étaient souvent vides, un reportage de RFI annonçant 20 % de participation dans des quartiers dominés par l'opposition et 40 % dans ceux réputés proches du pouvoir, à Bujumbura. Concernant la capitale, Bujumbura, même le pouvoir n'a pas osé annoncer une participation forte, craignant un décalage trop visible avec la réalité observable par tou-te-s ; la participation officiellement annoncée pour Bujumbura-ville est ainsi de 29,75 %. Mais « sur les collines », comme on dit au Burundi (et au Rwanda voisin), autrement dit dans les villages, la population étaient ouvertement terrorisée par les milices. Les gens étaient ainsi contraints de voter – gare à celui ou celle qui n'avait pas l'index marqué par l'encre indélébile, dans lequel était mouillé le doigt de l'électeur ou de l'électrice !-, ou alors considérés comme « ayant voté », de gré ou de force.

Huit candidats se présentaient officiellement. Mais trois d'entre eux avaient annoncé, lors d'une conférence de presse tenue le 18 juillet – à trois jours de l'ouverture du vote -, qu'ils se retiraient de la course parce que le scrutin qui s'annonçait ne répondait pas « aux normes internationales ». Il s'agissait de Jean Minani, chef du parti FRODEBU (« Front pour la démocratie du Burundi »), et de deux anciens chefs d'Etat :

Domitien Ndayizeye et Sylvestre Ntibantunganya. La CENI (Commission électorale nationale indépendante) leur a répondu que leur retrait n'était pas effectué dans les règles ; leurs noms continuaient ainsi à être marqués sur les bulletins, le jour du vote. Ce qui n'a pas dû inciter leurs partisan-e-s à aller voter. Selon les chiffres officiels, Jean Minani a obtenu 1,36 % des suffrages exprimés et les deux autres candidats retirés, moins de 1 %.

Trois autres candidats étaient visiblement là pour la décoration, étant les chefs de mini-partis considérés comme des alliés plus ou moins inconditionnels du CNDD-FDD au pouvoir. Restait un autre candidat, Agathon Rwaswa, le chef d'une coalition électorale construite autour des FNL (Forces nationales de libération) qu'il anime.

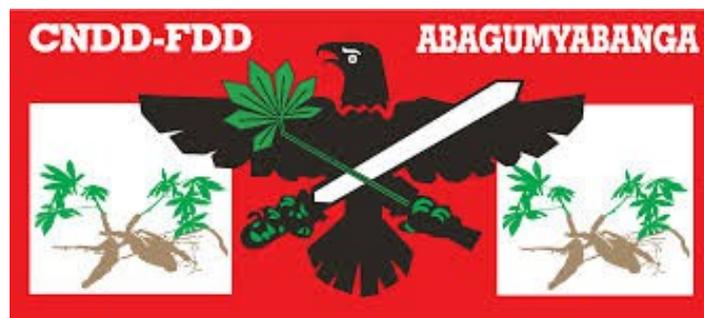
Le pouvoir l'a officiellement monté en position d'« opposant numéro 1 », lui reconnaissant 18,99 % selon les chiffres officiels (résultats qui sont tout sauf fiables...) ; dans le département du Bujumbura-rural qui entoure la capitale, il se trouve même devant le président sortant.

Après avoir contesté la validité du scrutin au cours du week-end du 25-26 juillet, c'est-à-dire immédiatement après l'annonce des résultats officiels le 24 juillet, Rwaswa s'est ravisé et a annoncé qu'il allait accepter de siéger à l'Assemblée nationale. Cette dernière avait été élue fin juin 2015 – à la date initialement prévue pour l'élection présidentielle qui avait dû, elle, être reportée -, dans des conditions tout aussi peu dignes de confiance. Juste auparavant, le 23 juillet, le président Nkurunziza avait annoncé qu'il acceptait la formation d'un « gouvernement d'union nationale »... telle que l'avait réclamé Agathon Rwaswa.

Il apparaît donc que ce dernier est visiblement bien disposé à « aller à la soupe », alors même que ses propres partisans se font parfois canarder dans la rue. Cependant, même si une véritable alliance entre ces deux forces – les partisans du président Nkurunziza et celle d'Agathon Rwaswa – voyait le jour, ce ne serait pas un bon signe pour l'avenir. Rwaswa animait, dans un passé récent, un mouvement armé qui rivalisait avec les milices du CNDD-FDD, jusqu'à la fin de la guerre civile. Les deux mouvements étaient animés par un nationalisme Hutu, le nom

initial du parti représenté par Rwaswa étant d'ailleurs Palipehutu pour « Parti de la libération du peuple hutu ».

Le nationalisme Hutu est dirigé contre la minorité Tutsi (environ 15 % de la population totale, au Burundi tout aussi qu'au Rwanda voisin). Mais il faut préciser qu'à la différence du Rwanda – où les Tutsi étaient écartés du pouvoir dès avant l'indépendance des deux pays en 1962, et très tôt victimes de violences -, les élites du Burundi étaient restées longtemps issues de la population des Tutsi. C'était notamment vrai pour l'armée. Une partie des Tutsi détenait la réalité du pouvoir, et le premier président démocratiquement élu qui était issu de la population Hutu, Melchior Ndadaye, fut assassiné en 1993 après trois mois seulement au pouvoir. Si la population Hutu avait donc initialement quelques raisons de s'énerver, le nationalisme à base « ethnique » a fait ses ravages aussi au Burundi (bien que la situation globale soit différente de celle du Rwanda voisin), et ceci avant comme après 1993. La guerre civile, ayant éclaté en 1993, a vu de nombreux massacres d'innocent-e-s sur la base de leur seule appartenance « ethnique », et parmi les victimes étaient de nombreux civils Tutsi.



Depuis les accords d'Arusha, l'ancienne réalité concernant la répartition du pouvoir est d'ailleurs dépassée, puisque ces accords instituent des quotas au niveau de l'accès aux positions dans l'armée afin d'assurer une certaine mixité « ethnique ». Le pouvoir d'attraction du nationalisme Hutu du parti au pouvoir depuis 2005, du CNDD-FDD, est par ailleurs érodé car le parti est « usé » par l'exercice du pouvoir. Mais la mobilisation des milices « Imbonerakure », depuis le début de l'année 2015 – sur fond de crise politique -, risque de revitaliser ce nationalisme à base ethnique. Tout comme l'alliance possible avec les anciennes FNL qui,

elles, ne sont pas usées par l'exercice du pouvoir. Elles constituent d'ailleurs la dernière force à avoir rendu les armes, à la fin de la guerre civile : alors que les accords d'Arusha sont entrés en vigueur en 2005, les FNL n'ont renoncé aux armes qu'en 2006... avant de les reprendre pour quelques mois en 2008. Un accord spécial conclu en décembre de la même année a fini par intégrer les FNL au jeu politique, et celles-ci se sont alors transformées en parti politique civil, abandonnant la première partie du nom initial (Palipehutu-FNL). Si les deux partis, CNDD-FDD et FNL, se rapprochent, cela risque néanmoins de redonner vigueur à une certaine idéologie nationaliste.

La présence de militaires armés ayant déserté les rangs officiels dans le Nord du Burundi, aux frontières du Rwanda (dont l'essentiel du pouvoir est tenu par d'anciens Tutsi, même si les appellations « ethniques » ont été bannies dans le Rwanda post-génocide de 1994), pourraient aussi contribuer à une escalade éventuelle. Certains militaires comme certain-e-s civils considèrent, aujourd'hui, qu'après la démonstration de pouvoir de Nkurunziza qui s'est montré intransigeant et qui a imposé sa « réélection » à n'importe quel prix, seule la force armée constitue encore un recours. Mais alors que des médias nationalistes hutu en Europe commencent à écrire que le Rwanda se trouve prétendument « derrière les rebelles » au Burundi, la situation pourrait s'envenimer.

Ajoutons, par ailleurs, que le passage en force de Nkurunziza constitue aussi un exemple extrêmement mauvais pour toute la région. Nombreux sont les présidents, dans l'Afrique des Grands Lacs (comme ailleurs sur le continent... bien que l'exercice n'ait pas réussi à un certain Blaise Compaoré en 2014), qui n'attendent qu'un prétexte ou une occasion pour traficoter les constitutions de leurs pays, afin de se maintenir au pouvoir. Au Rwanda voisin, la constitution interdisait un troisième mandat au président Paul Kagamé – élu en 2003 et en 2010, après avoir été vice-président depuis 1994 -, mais le

parlement a donné un feu vert à une nouvelle candidature de celui-ci, le 14 juillet dernier. L'Administration états-unienne vient de se prononcer contre ce plan, alors que les USA sont plutôt proches du pouvoir rwandais actuel.



Une région à hauts risques

Certes, sur le fond, le régime rwandais s'analyse différemment de celui du mégalomane Pierre Nkurunziza, dans la mesure où Paul Kagamé et son parti, le « Front patriotique rwandais » (bien que gouvernant aujourd'hui de façon autoritaire), ont « au moins » mis fin au génocide en 1994. Mais d'autres présidents nettement moins recommandables ne cherchent, eux aussi, qu'à suivre les exemples en matière de maintien au pouvoir. Tels que, par exemples, les cleptocrates au pouvoir en RDC (Joseph Kabila) et surtout au Congo-Brazzaville (Denis Sassou-Ngessou, par ailleurs un pilier de la Francophonie). Tous ces trois présidents – Rwanda, RDC, Congo-Brazzaville – étaient, d'ailleurs, initialement arrivés au pouvoir par la force des armes, bien que les situations politiques qui précédaient leur arrivée soient loin d'être identiques. La région est donc loin de connaître une stabilité politique, au sens positif du terme.

Berthold du Ryon

GAMBIE: Yahya Jammeh, l'autre dictateur

Dans la nuit du 16 décembre 2004, l'éditeur et défenseur de la liberté d'expression gambien, Deyda Haydara était assassiné de trois balles dans la tête. Une véritable exécution. Deux de ses employées, Ida Jagne et Nyang Sarang, qui étaient en sa compagnie, ont reçu des balles dans les jambes.

Le message était donc clair pour les survivants ainsi que pour les critiques potentiels du régime autocratique de Jammeh. Plus tôt dans la journée, le journal de Deyda Haydara, *The Point*, venait de fêter son treizième anniversaire. L'assassinat d'Haydara avait été suivi d'une intensification des agressions violentes perpétrées contre les journalistes et les médias. Les journaux et les stations de radio considérés comme critiques à l'égard avaient été fermés, les journalistes ayant publié des articles désagréables au gouvernement avaient reçu leur juste part de traitement violent. Plusieurs d'entre eux, de peur d'être arrêtés et torturés, ont aujourd'hui pris le chemin de l'exil.

Le coup d'État de 1994

Le 22 juillet 1994, le président de Gambie (indépendante depuis 1965), Dawda Jawara, était renversé par un groupe de militaires dirigé par le lieutenant Yahya Jammeh.

Sir Dawda Jawara (il a été anobli par la reine d'Angleterre – la Gambie était membre du Commonwealth jusqu'en 2013, date de son retrait à cause des injonctions du Royaume Uni concernant les droits de l'homme adressées au régime de plus en plus autoritaire de Jammeh –, est évacué par un navire américain qui voguait dans les parages.

La dépendance du pays à l'aide internationale incite alors Jammeh à tenir un discours plutôt rassurant en promettant de rétablir rapidement un gouvernement civil mais, prenant goût au pouvoir, il tourne rapidement le dos à ses promesses. Il faudra attendre 1996, presque deux ans après le coup d'État avant qu'une constitution soit approuvée par référendum le 7 août 1996. L'élection présidentielle du 26 septembre 1996 et les législatives qui suivent en janvier 1997 se soldent par la victoire de Jammeh et de son Alliance patriotique pour la réorientation et la construction. Mais des

irrégularités et des restrictions, concernant notamment les formations politiques qui existaient avant le coup de 1994, soulèvent la contestation de l'opposition. Dawda Jawara, qui avait été réélu cinq fois depuis l'indépendance avait déjà échappé à un premier coup d'État militaire le 29 juillet 1981. La Gambie voyait alors son économie s'affaiblir et des allégations de corruption de ses responsables politiques surgir. Cette première tentative de coup d'État de l'histoire de la Gambie indépendante eut lieu pendant que le président Jawara était en visite à Londres. Il fut réalisé par le Conseil de la gauche révolutionnaire nationale, composé de socialistes et de révolutionnaires du Parti travailliste de Samba Sanyang Kukoi (PDS) et des éléments de la « Force de Campagne » (une force paramilitaire qui a constitué l'essentiel des forces armées du pays). Le président Jawara demanda alors immédiatement l'aide militaire du Sénégal qui déploya 400 troupes en Gambie le 31 juillet, deux jours après. Le 6 août, quelques 2700 soldats sénégalais furent déployés et vainquirent les forces rebelles. Entre 500 et 800 personnes furent tuées lors de ce coup d'État et des violences qui ont suivi.



Lieutenant Yahya Jammeh

Un an plus tard, en 1982, le Sénégal et la Gambie signèrent un traité de confédération, la Sénégalambie. Celle-ci visait à unir les forces armées des deux États, à unifier leurs économies et leurs monnaies. Mais la Gambie se retira de cette confédération définitivement en 1989, c'était bien dommage car la Sénégalambie aurait réglé le problème absurde de l'enclavement de la

Gambie due à l'arbitraire du partage de l'Afrique par les Européens et la réunification du Sénégal et de la Gambie qui partagent quasiment les mêmes groupes ethniques et les mêmes patronymes.

Un dictateur burlesque

La Gambie, un des plus petits pays du continent africain est située en Afrique de l'Ouest[i]. Elle a une frontière avec le Sénégal au nord, au sud et à l'est et est bordé à l'ouest par l'océan Atlantique. Ces limites correspondent au cours du fleuve Gambie qui coule à travers le pays et se jette dans l'Atlantique. Sa superficie est de 10 689 kilomètres carrés pour une population de 1 882 450 habitants (recensement de 2013). Banjul en est la capitale, et les plus grandes villes sont Serekunda et Brikama[ii].



Un dictateur, deux dictateurs

En 2013, suite au retrait de la Gambie du Commonwealth, Jammeh choisit l'arabe comme langue officielle en lieu de place de l'anglais, la langue de l'ancien colonisateur, le Royaume Uni. D'ailleurs, c'est autour de l'islam que Jammeh choisit de se réfugier pour contrer les attaques des pays occidentaux contre son régime de plus en plus autoritaire. Devenu un dictateur aussi burlesque que son ami Kadhafi avec qui il entretient des liens privilégiés, Jammeh se prend pour le nouveau messie anti-impérialiste de l'Afrique. Son jeune âge (il est né en 1965), sa fougue anti-impérialiste ainsi que son côté fantasque attirent la sympathie des jeunes africains surtout au Sénégal voisin où les

discours dans les réseaux sociaux sont certes parfois critiques mais souvent élogieux à l'égard de Jammeh qui en a certainement conscience. Le dictateur détient d'ailleurs une arme radicale contre le Sénégal à travers le mouvement indépendantiste de la Casamance (région du Sud du Sénégal et au Sud de la Gambie). En soufflant le chaud et le froid entre le MFDC (Mouvement des forces démocratiques de la Casamance) rebelle et l'État du Sénégal, Yahya Jammeh se positionne au centre de ce conflit qui dure depuis 1980, permettant tantôt aux rebelles de se replier ou les livrant aux autorités sénégalaises selon le contexte du moment et la géostratégie locale.

Le 23 août 2012, après un moratoire de plus de 30 ans, il décide d'appliquer la peine de mort contre neuf condamnés et soulève l'indignation de la communauté internationale et des organisations de défense des droits de l'homme[iii].

Un an plus tôt déjà, le 19 septembre 2011, Moses Richards, un avocat gambien, était condamné à une peine de deux ans et six mois de prison pour son travail concernant la défense d'un client. L'accusation contre Richards s'appuyait sur une lettre qu'il avait écrite au nom de Pa Ebrima Colley, son client, au shérif de la Cour supérieure de Banjul. Cette lettre, disait-on, mentionnait le bureau du président Yahya Jammeh comme ayant ordonné au shérif de surseoir au jugement, dans un différend foncier entre deux familles d'un village à l'ouest du pays[iv].

A cela s'ajoute la répression contre les homosexuels, contre lesquels un projet de loi prévoyait la prison à vie ; la détention de journalistes et d'activistes critiques grâce à des accusations bidon, notamment de trahison, punie en Gambie de la peine de mort[v]. Pour le dictateur fantoche, la liberté d'expression s'arrête à la porte du palais.

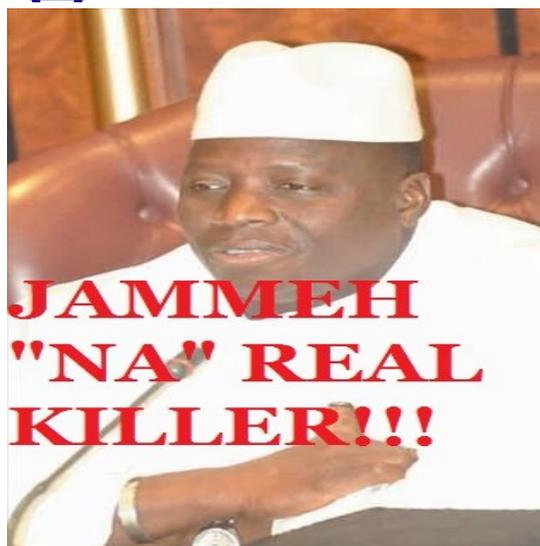
Au pouvoir depuis 20 ans, Yahya Jammeh est en train de rejoindre ses collègues dictateurs africains sur le podium de la longévité au pouvoir. Mais comme Blaise Compaoré qui a porté comme une croix l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, Jammeh portera aussi sa croix

avec l'assassinat de Dayda Haydara. En effet, après plusieurs années de manque d'enquête sérieuse sur l'assassinat de leur père par les autorités, deux de ses enfants ont déposé une requête auprès de la Cour communautaire de la CEDEAO pour demander à celle-ci d'obliger les autorités à lancer une enquête approfondie sur cette affaire. La MFWA avait déjà déposé deux autres requêtes au nom des journalistes dont les droits ont été abusés afin d'obtenir justice pour eux[[vi](#)].

Les activistes font désormais profil bas

Le 30 décembre 2014, Jammeh a échappé à un coup d'État militaire qu'il a aussitôt attribué aux Occidentaux et aux Gambiens de la diaspora. Depuis l'échec du coup d'État, les Nations unies, l'Union européenne, le Sénégal et même les États-Unis ont condamné la tentative de « *renversement de l'ordre constitutionnel* ». Washington avait réagi très vite pour dénoncer cette opération et nier toute implication. Ils ont même inculpé deux ressortissants américains d'origine gambienne pour avoir organisé et participé à la tentative de putsch. Les activistes qui se trouvent aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Sénégal font désormais profil bas à cause de ce revirement de la communauté

internationale. Ils se taisent d'ailleurs depuis. « *Yahya Jammeh pourrait profiter d'un répit, prédit un observateur, mais pour combien de temps* [[vii](#)]. ».



S'il fascine beaucoup de jeunes africains en quête d'un nouveau Sankara, Yahya Jammeh n'en reste pas moins un dictateur controversé et violent. Sa stratégie de la surprise internationale et du chaos permanent a fonctionné depuis qu'il s'est approprié la Gambie en 1994. D'aucun souhaite à celui qui a reçu parfois le titre de « *Kadhafi gambien* » la même fin que ce dernier.

Moulzo

[i] Pour comprendre la Gambie, voir cet excellent article d'Hervé Cheuzeville : <http://www.vexillagalliae.fr/actualites/europe-international/1156-la-gambie-une-republique-meconnue>

[ii] Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gambie>

[iii] <http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/gambie/article/le-foscao-condamne-les-executions>

<http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/gambie/article/declaration-de-la-l-j-d-h-sur-l>

[iv] <http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/gambie/article/gambie-un-avocat-emprisonne-pour>

[v] <http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/gambie/article/gambie-des-activistes-et-des>

[vi] <http://www.afriquesenlutte.org/afrique-de-l-ouest/gambie/article/les-autorites-gambiennes-manquent>

[vii] <http://www.rfi.fr/afrique/20150106-coup-etat-rate-gambie-le-president-jammeh-passe-menaces/>

SENEGAL: Confédération de la gauche sénégalaise

Une étape vers l'unité vient d'être franchie!

Les 21 et 22 février 2015 les organisations de la Gauche historique (LD, ORDC, UDF, PIT, RTAS, RND, YAW) ont fondé la Confédération pour la Démocratie et le Socialisme (CDS).

Cet évènement est l'aboutissement d'un processus renouvelé, depuis que d'anciens militants octogénaires du PAI ont décidé d'instituer dans le paysage politique en 2007 la célébration annuelle du Manifeste fondateur du PAI, le 15 septembre 1957 à Thiès, ville cheminote historique des grandes grèves ouvrières de 1947 immortalisées par Sembène Ousmane dans le roman "les bouts de bois de Dieu".

Répression, interdiction, clandestinité et division

C'est en 1960, trois ans après sa naissance, que le PAI allait être victime de la répression et de l'interdiction liberticide. La victoire du "NON à la communauté française" et l'indépendance de la Guinée de Sékou Touré, de Saïfoulaye Diallo et du PDG avait obligé la France coloniale à "décoloniser" les autres colonies en s'assurant, notamment au Sénégal, que le pouvoir revienne à ses valets. Il fallait donc se débarrasser d'une façon ou d'une autre des forces indépendantistes radicales.

Au Sénégal, le vol par le pouvoir semi-colonial des élections locales, notamment à Saint Louis/Ndar, sera suivi de la répression et l'emprisonnement des militants. L'interdiction imposée aux forces démocratiques et révolutionnaires fut le prétexte pour instaurer à marche forcée le parti unique, l'UPS, parti social-démocrate au service de la françafric.

Après trois ans d'existence légale, le premier parti Marxiste-Léniniste Panafricain se retrouvait ainsi divisé entre directions intérieure clandestine et extérieure en exil. L'épisode de la tentative ratée de guérilla populaire armée viendra accroître les divergences politiques sans oublier l'impact du grand débat idéologique dans le mouvement communiste international entre l'URSS et la Chine populaire. De cette période d'intenses polémiques idéologiques et politiques

devait naître, après mai-juin 1968, les organisations suivantes : PAI, PIT, LD, AJ, Fernent.

Parallèlement le courant patriotique panafricaniste connaîtra aussi des orientations divergentes entre ceux qui avaient choisi l'entrisme (PRA) dans le pouvoir semi-colonial et ceux qui faisaient du "front" à la place du parti l'axe majeur de la recomposition politique de l'opposition.

Multipartisme et bipolarisation

La consolidation du pouvoir semi colonial PS fut obtenue par le coup d'état de 1962 qui institua, imitant la France, le régime présidentiel à la place du régime parlementaire. Le pouvoir semi-colonial fut plus tard ébranlé par l'insurrection estudiantine, ouvrière et populaire de mai-juin 1968. Le système du parti unique PS fut réaménagé pour muter en "multipartisme limité" au milieu des années 70.

Cette mutation permit d'empêcher l'émergence du RND comme principale force politique nationale d'opposition et d'imposer le PDS comme "parti de contribution" à partir des élections de 78.

Le "multipartisme intégral" en 1981 inaugura une longue période de construction du bipartisme qui assura peu à peu, à travers les joutes électorales présidentielles, l'hégémonie des libéraux du PDS sur l'opposition dans son ensemble.

Cette longue période fut marquée par la mise en place progressive de l'alliance soumission de toute la Gauche historique aux libéraux. En 2000 le peuple s'insurgea dans les urnes pour chasser le PS social-libéral et imposer l'alternance démocratique en mettant au pouvoir le PDS libéral.

Corruption, reniement et capitulation

Ce qui est arrivé à notre famille politique n'est nullement une nouveauté dans l'histoire du mouvement révolutionnaire. Dès les premiers pas du mouvement ouvrier politique, Engels en 1894 livrait cet avertissement clairvoyant : « *Après la victoire commune, on pourrait nous offrir quelques sièges au nouveau gouvernement - mais toujours en minorité. Cela est le plus grand*

danger. Après février 1848, les démocrates socialistes français(...) ont commis la faute d'accepter des sièges pareils. Minorité au gouvernement des républicains purs, ils ont partagé volontairement la responsabilité de toutes les infamies votées et commises par la majorité, de toutes les trahisons de la classe ouvrière à l'intérieur. Et pendant que tout cela se passait, la classe ouvrière était paralysée par la présence au gouvernement de ces messieurs, qui prétendaient l'y représenter» (La révolution italienne à venir et le Parti Socialiste – P.486).

Faiseur de "roi", la Gauche historique d'abord par sa participation aux différents "gouvernements d'union nationale" sous le PS, ensuite sous le règne du PDS et aujourd'hui de l'APR, tous libéraux, a expérimenté les travaux pratiques de la collaboration de classes.

Ce qui est à l'origine des moqueries suivantes du libéral A. Wade : « *Pour moi, c'était des gens qui jouaient un jeu, l'histoire avait fait qu'ils avaient basculé dans un camp qui les soutenait. Ceux qui recevaient des subsides de Moscou, il fallait qu'ils jouent les communistes, comme ceux qui recevaient des armes aussi* » (Chronique d'une Alternance-Malick Diagne-p.64-édition Xamal-juillet 2000). A. Wade, avec l'arrogance libérale qu'on lui connaît, continuait ainsi de se moquer en précisant la nature de la relation d'inféodation qu'il entretenait avec le « *Pôle de gauche* » : « *Je me suis toujours dit que c'était des gens à récupérer. Cette philosophie de la récupération a toujours été la mienne... c'est-à-dire qu'il y avait des Sénégalais qui sont tombés dans le piège soviétique, mais qui fondamentalement, ne sont pas marxistes* » (idem-p.64 et 65).

L'étalage sans vergogne de la corruption, des reniements et la capitulation des dirigeants des composantes les plus en vues de notre famille politique, surtout entre 2000 et 2012, a jeté un désarroi chez les militants de base des organisations de la Gauche, a paralysé l'activité et l'engagement militant et a coupé les organisations de Gauche des masses populaires en laissant libre cours à l'adage populaire selon lequel *"tous les politiciens sont pareils parce qu'ils ne sont là que se mettre plein d'argent dans leurs poches"*.

Hégémonie du libéralisme et ré-émergence de l'antilibéralisme militant

Le contexte économique et social de ces

évolutions politiques au Sénégal est caractérisé par la mise sous tutelle du pays à travers les plans d'ajustement structurel libéraux (PAS) du FMI et de la Banque Mondiale sous le prétexte fallacieux du "remboursement de la dette".

De 1960 au milieu des années 70, le "plus d'État" était le moteur déterminant de l'action économique. Ce "plus d'État" a forgé une bourgeoisie bureaucratique compradore servile intégrée à la françafric.

A partir des années 80, c'est le triomphe imposé du "moins d'État" libéral qui a mis le pays sur les rails du blocage des embauches dans la fonction publique, la suppression des protections tarifaires, douanières et des subventions d'État, les privatisations des entreprises publiques et parapubliques et la dévaluation du franc cfa, monnaie néo-coloniale.

Le libéralisme va initier une mode généralisée, celle des "opérateurs économiques locaux" véritables sous traitants des firmes transnationales, particulièrement françaises qui rappellent les "nègres traitants" de la période coloniale intermédiaires locaux entre les paysans producteurs et les compagnies coloniales qui avaient fait du Sénégal "la colonie française de l'arachide".

L'État va devenir un attrait majeur pour les "opérateurs économiques" en quête d'accès aux marchés publics moyennant des commissions ou les dessous de table dans le cadre de la sous traitance dans l'import et l'export et dans différents autres secteurs d'activités dominés par les firmes étrangères impérialistes.

L'intérêt pour les postes ministériels ou de Conseils d'Administration des entreprises publiques ou parapubliques va être décuplé lançant dans l'arène politique de plus en plus "d'intellectuels" ou "d'experts" en quête d'enrichissement personnel.

Ces phénomènes de clientélisme, de corruption, de gabegie, de népotisme, de détournements des deniers publics, déjà pré-existants à l'alternance de 2000, vont devenir un véritable cancer généralisé sous le PDS libéral au point que la rumeur populaire qui dénonçait, hier, les accapareurs "millionnaires" pointe du doigt maintenant les "milliardaires".

C'est en opposition à ce libéralisme prédateur que la jeunesse, laissée pour compte, va se dresser pour exiger une moralisation de la vie publique dont le point culminant a été la fameuse journée du 23 juin 2011 qui va signer la

fin du régime libéral PDS.

Parallèlement au sein même de la Gauche mise dans une position de dépendance vis à vis des pouvoirs libéraux qu'elle avait contribué à faire "rois", n'a cessé et ne cesse de monter en puissance la critique de la servilité, de la corruption, du clientélisme, de l'individualisme affairiste et autres tares liées à la domination sans partage de l'idéologie libérale, au règne socialement destructeur du capitalisme néocolonial et à l'oppression de la françafrique, de l'eurafrique et de l'usafrique.

À la base du processus actuel vers la réunification de la Gauche, il y a donc l'émergence sur la scène politique de l'antilibéralisme de la jeunesse désabusée et le développement de la critique par la base des partis de Gauche de l'intégration des dirigeants dans le système néo-colonial.

Ces deux mouvements parallèles tendent à (et doivent absolument) fusionner pour frayer la voie à l'alternative antilibérale, anti-impérialiste et panafricaine.

Après deux alternances libérales, préparer l'alternative anti-libérale et anti-impérialiste

Le monde du travail et les peuples subissent, depuis le triomphe momentané de l'impérialisme contre le camp socialiste, contre l'URSS, la dictature tyrannique absolue du capital illustré par les offensives contre toutes les conquêtes sociales, la massification de la pauvreté, le retour du fascisme dans les "pays riches", le chaos de la déstabilisation, les guerres internes ethniques ou religieuses provoquées dans nos pays dominés, la recolonisation économique sous la houlette du FMI, de la Banque mondiale et les agressions militaires renouvelées contre les peuples.

Cet état de fait avait pourtant fait l'objet de l'avertissement suivant de J.V. Staline: « *Qu'advierait-il si le capital réussissait à écraser la République des Soviets ? Une période de la plus noire réaction s'en suivrait. La classe ouvrière et les peuples opprimés seraient pris à la gorge. Les positions du communisme international seraient perdues..* » (Encore une fois sur la déviation social-démocrate dans notre parti).

Devant cette barbarie de l'impérialisme libéré temporairement du contre-poids que constituait le camp socialiste, l'URSS, les Gauches

antilibérales et anti-impérialistes d'Amérique du Sud montrent l'exemple à suivre, tout comme hier lors de la première phase des luttes pour l'indépendance, la conférence de Bandung en 1955 initia le cours historique de la lutte des peuples jusqu'à la fondation de la Tricontinentale à la Havane.

Les Gauches sud américaines expliquent que les nouvelles expériences révolutionnaires antilibérales et anti-impérialistes en cours chez eux n'ont été possibles que parce qu'ils ont "cessé de porter le deuil" de la défaite subie, après 70 ans d'expériences de construction du socialisme, pour reprendre le chemin ardu qui a permis aux générations précédentes de défier puis vaincre l'impérialisme.

S'appuyant sur l'héroïque résistance de Cuba, les Gauches d'Amérique du Sud expliquent : "*La vie des révolutionnaires et des communistes est toujours marquée par les défaites. C'est justement pour cela que l'on est révolutionnaire et communiste, pour apprendre en permanence et avancer à partir de la défaite et des conditions nouvelles qu'elle crée, et chercher les espaces, les chemins de l'émancipation. (...) Je crois que l'on vit aujourd'hui une défaite intellectuelle et morale, une perte de contenu de l'horizon alternatif qui définit la gauche dans le monde*" (Avaro Garcia Linera, vice président de l'État plurinational de la Bolivie, Regard sur les Gauches, édition Espaces Marx).

Les Gauches d'Amérique du Sud appellent ainsi les forces communistes, de gauche anti-libérales et les syndicalistes de luttes des classes dans le monde à ne pas "*rester prostrés face à la défaite ou occulter son sens, paralysant ainsi notre âme. Il faut revenir sur ces luttes, de manière théorique et pratique, il faut en tirer les leçons et avancer sans complexe. Nous avons besoin d'une gauche sans complexe face à l'avenir... Les nouvelles générations doivent assumer les erreurs et les faiblesses comme des expériences, pour ne pas les répéter, mais au contraire pour continuer à regarder l'horizon et l'avenir. C'est un effort collectif pour construire les nouveaux horizons de notre époque... Notre tâche commune..., c'est de sortir du néolibéralisme. Notre première tâche, c'est d'en finir avec la croyance selon laquelle le néolibéralisme serait un régime naturel, un régime indépassable, un régime qui n'a pas de limite et pas d'alternative. Évitions l'abatement et la démoralisation historique de la société contemporaine...Cet*

horizon alternatif de société, que nous appelons communisme, sera obligatoirement pluriel, non homogène, géographiquement différencié et temporellement discontinu"(idem).

En effet la crise systémique actuelle de l'impérialisme et ses effets ravageurs, mortels et criminels ouvrent les yeux plus que mille discours sur la nature sauvage et inhumaine réelle du capitalisme, de l'impérialisme et sur la nécessité que l'humanité s'en débarrasse.

Au Sénégal, après deux alternances libérales, le peuple et les travailleurs prennent aussi de plus en plus conscience qu'il faut la souveraineté nationale et l'union panafricaine des peuples pour mettre les richesses nationales, l'activité productive des travailleurs au service du développement national, de la sécurité et de l'unité africaine.

Pour reprendre le chemin de la révolution, comme l'ont entamé nos camarades d'Amérique du Sud et comme le font les rescapés du camp socialiste que sont Cuba, le Vietnam, la Corée du Nord et la Chine, il faut retrouver la confiance en nous et dépoussiérer les mensonges des impérialistes et des bourgeois locaux qui recouvrent de falsifications l'histoire des victoires et des défaites de nos héros et martyrs contre la colonisation, l'impérialisme.

En effet, la puissance idéologique, morale, l'éthique, l'intelligence stratégique et tactique et les prouesses de nos anciens sont et doivent être des motifs de fierté et des points d'appui pour les générations actuelles de la Gauche révolutionnaire.

Nos anciens nous ont montré que c'était possible de combattre victorieusement le colonialisme et, comme le dit Frantz Fanon, c'est à la génération actuelle de parachever leur oeuvre inachevée en accomplissant notre mission du moment, celle de combattre et vaincre le néo-colonialisme.

Confédération de la Gauche et les élections à venir

La mise en place de la Confédération est un engagement politique de rupture avec la malédiction qu'a été la division et l'éparpillement de la Gauche.

Elle s'opère dans un contexte où :

- les menaces extérieures s'accroissent à nos frontières à travers les occupations militaires impérialistes et celles de forces sur-armées prônant le séparatisme ou le califat islamiste

fasciste dans tout le Sahel/Sahara;

- certaines composantes de la Gauche sont représentées dans l'actuel gouvernement libéral de l'APR et d'autres n'y sont pas, mais toutes sont parties prenantes de BBY, alliance du second tour de la présidentielle et des législatives de 2012 qui a mis fin au pouvoir libéral monarchisant du PDS libéral;

- les détournements de deniers publics d'hier du PDS qui doivent rendre compte de leur gestion calamiteuse des deniers publics s'agitent bruyamment pour échapper à la justice et pour revenir au pouvoir en cherchant à déstabiliser sur une base réactionnaire le pays;

- les couches populaires sont de plus en plus insatisfaites des politiques libérales de l'actuel pouvoir.

Dans une telle situation complexe, la Confédération de la Gauche doit inscrire son travail politique du sommet à la base, au plan national et au plan local, des mouvements des jeunes, des femmes, des syndicalistes, des élus locaux et nationaux ainsi que dans la diaspora dans la perspective d'une démarcation antilibérale et anti-impérialiste claire vis à vis de l'idéologie et des politiques libérales.

Une telle démarcation n'est en aucune manière antinomique avec l'appui à apporter aux mesures de l'actuel gouvernement respectant les conclusions des Assises Nationales, renforçant la coopération sécuritaire souveraine des pays africains face aux dangers qui planent et allant dans le sens de la traque judiciaire des biens mal acquis.

La Gauche doit en même temps soutenir toutes les luttes populaires pour la satisfaction de leurs légitimes revendications. Elle doit exiger et mobiliser le peuple contre la ratification par le parlement de l'Accord de Partenariat Économique (APE) imposé par l'Union Européenne aux États de la CEDEAO à l'exception du Nigéria et de la Gambie.

Il est aussi fondamental qu'en attendant que s'éclaircisse la configuration politique dans laquelle sera posée la question de l'élection présidentielle de 2017 ou 2019, la Confédération de la Gauche œuvre, dès à présent, à préparer les prochaines échéances électorales en optant pour une candidature de notre famille politique à **la présidentielle et l'élaboration des listes indépendantes de la Gauche antilibérale, anti-impérialiste et panafricaine pour les élections législatives.**

Ce choix de listes indépendantes de notre famille politique est le **second pas** en avant qu'attendent les travailleurs et le peuple suite à la décision historique d'enclencher le processus vers l'unification de notre famille politique.

Mars 2015

DIAGNE Fodé Roland

HOLLANDE EN AFRIQUE : Dans les pas de ses prédécesseurs

Bien que symbolique le changement est pour le coup bien réel... mais pas dans le bon sens. En effet on se souvient du premier voyage de François Hollande en Afrique en tant que président de la République nouvellement élu, convié à participer au XIV^e sommet de la Francophonie qui se déroulait à Kinshasa, au Congo. A cette époque, il avait ostensiblement refusé d'applaudir le discours de Kabila et déclarait dans son discours : « *La francophonie doit porter la démocratie, les droits de l'Homme, le pluralisme, le respect de la liberté d'expression, l'affirmation que tout être humain doit pouvoir choisir ses dirigeants.* [1] »

Les pires dictateurs deviennent des alliés de la France dans la lutte contre le terrorisme. Désormais, on embrasse le dictateur Idriss Déby qui est impliqué dans l'exécution du principal opposant politique, Ibni Oumar Mahamat Saleh, en 2008. Il s'est habilement rendu indispensable en fournissant des troupes au Mali et en s'engageant dans la lutte contre la secte islamiste nigériane Boko Haram.

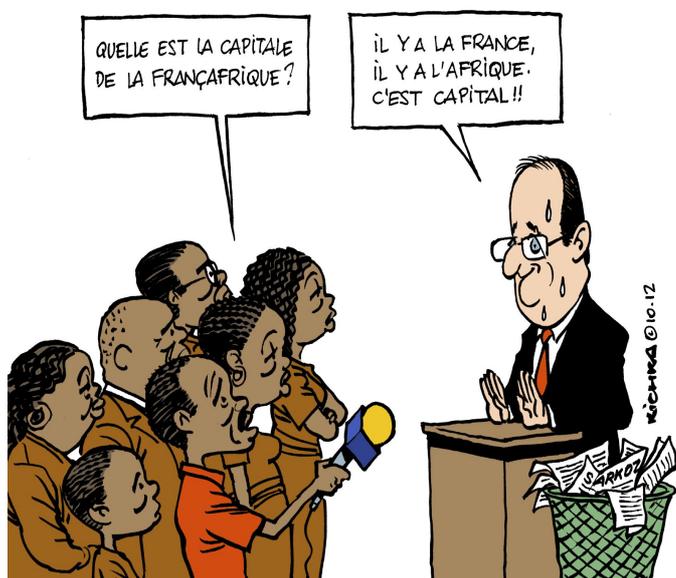
Quant à Biya, le président camerounais, lui non plus ne s'y est pas trompé et pour faire oublier ses 33 ans de pouvoir, son arbitraire, ses élections truquées et les tortures des opposants en prison se présente comme le garant de la stabilité contre les agissements criminels de Boko Haram qui sévissent dans le Nord du pays.

Désormais, la question des droits de l'homme, la bonne gouvernance, les élections libres démocratiques sont passées aux oubliettes au profit de la lutte contre les djihadistes. Maintenir la stabilité des États africains en s'appuyant sur des dictatures devient la règle même si le verrouillage politique et démocratique de ces États, la corruption éhontée et la soumission aux intérêts des multinationales (l'APE en est le dernier exemple), engendrent une misère sociale qui ne fait que renforcer la dynamique des groupes djihadistes et autres milices armées.

Le Quai d'Orsay et le Medef

Le voyage de Hollande en Afrique où il a visité le Bénin, l'Angola et le Cameroun conforte les liens avec la Francafrrique qui n'ont jamais disparu malgré les engagements électoraux.

Ainsi Lionel Zinsou est-il un proche du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius : il était notamment l'animateur de son cercle de réflexion, Fraternité ; il a codirigé, avec Védrine,



Depuis, qu'on se rassure, tout est rentré dans l'ordre ! Le dernier voyage de Hollande en Afrique début juillet montre qu'il s'est parfaitement et, depuis longtemps, accommodé de la dimension francafrrique de sa fonction présidentielle.

La démocratie aux oubliettes

Finies les préoccupations des droits de l'homme.

le rapport *Afrique France : un partenariat pour l'avenir*. Ce rapport a débouché sur la naissance, en février 2015, d'une fondation soutenue par le Quai d'Orsay et le Medef, Africafrance (l'inversion des deux mots aurait fait jaser). Quelques mois plus tard, en juin, Zinsou est nommé Premier ministre, au Bénin, (fonction qui d'ailleurs n'existe pas dans la constitution) et en juillet Hollande se rend dans la capitale, Cotonou.

On aurait pu penser que devenu Premier ministre, Zinsou allait abandonner son poste à la présidence d'Africafrance dont le but est de favoriser les intérêts économiques de la France, eh bien non ! Il garde les deux fonctions, ce qui serait impensable dans n'importe quel pays occidental. D'autant que cette fondation se retrouve déjà empêtrée dans une affaire de pillage de bois au Congo Brazzaville au profit des membres du clan de Sassou N'Gusso qui vient d'être reçu à l'Élysée. Une sorte de bénédiction de son entreprise de changement constitutionnel pour se maintenir au pouvoir.

Accor, Eiffage, Total, Air France, principaux bénéficiaires

Les intérêts économiques sont restés au premier plan pour la visite des deux autres pays, l'Angola et le Cameroun. L'Angola reste une niche pour les pays capitalistes, deuxième exportateur de pétrole après le Nigeria, sa croissance est une aubaine pour les multinationales d'autant que les fuites de capitaux bénéficient au clan Dos Santos mais aussi largement aux intérêts financiers occidentaux. Hollande saura fermer les yeux sur les violations des droits humains, notamment les conditions scandaleuses d'exploitation de l'or dans ce pays géré par la haute hiérarchie de l'armée. Esclavage, torture et exécutions sommaires sont le lot des creuseurs, situation dénoncée notamment par Rafael Marques de

Morais[2]. Les contrats et lettres d'intention de plusieurs centaines de millions de dollars sont le prix du silence. Les principaux bénéficiaires en sont Accor qui va gérer plus d'une cinquantaine d'hôtels dans le pays, Eiffage qui est positionné pour la construction d'une centaine de passerelles pour piétons, Total qui renforce sa position de premier opérateur pétrolier du pays, Air France qui est autorisé à ouvrir une troisième ligne.



UPC victime de la répression française

Le seul point positif est la reconnaissance de la répression colonialiste des nationalistes de l'Union des populations du Cameroun (UPC) et la promesse de l'ouverture des archives. Mais cette reconnaissance est largement noyée par une politique qui reste néocolonialiste. En effet, comme pour la plupart des grandes questions, Hollande et le gouvernement Valls restent dans le sillon des précédents gouvernements, pillage et soutien des dictatures en Afrique, racisme et expulsion des sans-papiers en France.

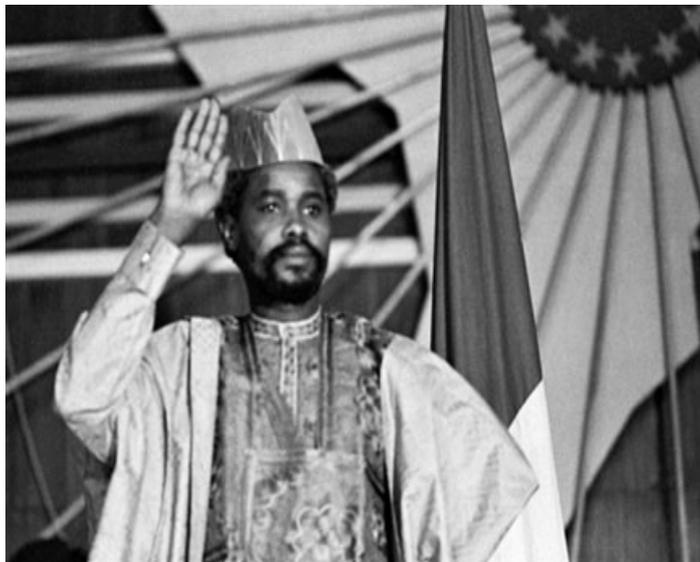
Paul Martial

[1] <http://www.francophonie.org/Discours-de-M-Francois-Hollande-a.html>

[2] <https://fr.rsf.org/angola-rsf-rend-disponible-le-livre-de-03-06-2015,47964.html>

TCHAD: Procès Habré, l'Afrique juge un de ses bourreaux

La date du 20 juillet 2015 restera une date importante pour les peuples, la justice et pour l'Afrique. En effet, l'ouverture du procès d'Hissène Habré est d'abord le fruit d'un long combat opiniâtre des victimes de la dictature.



Habré, au temps de sa gloire

Qui aurait pu penser que deux décennies après sa prise de pouvoir un dictateur comparaitrait pour ses crimes ? Autre élément important, la capacité de l'Afrique en tant que telle à juger l'un de ses dirigeants. Effet bénéfique du départ de l'ancien président sénégalais, Wade, qui n'a eu de cesse de reporter le procès, Dakar a organisé, au titre des chambres africaines, le procès d'Habré. Accusé de crime contre l'humanité, crime de guerre et actes de torture pendant ses huit ans de pouvoir, sa stratégie de défense apparaît lâche et dérisoire. Lâche parce qu'il refuse d'assumer ses actes et se réfugie dans le silence, dérisoire lorsqu'il crée un incident, avec la complicité de quelques dizaines de partisans, lors de l'ouverture de son procès. Sa seule déclaration sera d'accuser les juges de traîtres à l'Afrique et d'impérialistes. Décidément l'indécence est de mise, lui qui a été mis au pouvoir par la France, les États-Unis de Ronald Reagan, soutenu par l'Israélien Ariel Sharon et par Mobutu, fer de lance de la lutte anticommuniste en Afrique, pour contrer la

politique expansionniste de Kadhafi dans les années quatre-vingt, notamment lors de l'annexion de la bande d'Aozou par les troupes libyennes.

De ce fait, il ne fait que reprendre la tactique éculée de nombreux dictateurs qui se rendent complices du pillage de leur pays par les multinationales occidentales et sont accusés par les ONG africaines et internationales de violations des droits humains, de détournement de fonds et crient au complot impérialiste en se disant victimes du néocolonialisme, tel le Congolais Sassou Nguesso ou le Guinée-équatorien Teodoro Obiang Nguema.

Les progressistes sont aux côtés des victimes tchadiennes qui se battent pour que justice soit rendue au nom des quarante mille personnes qui ont péri dans les répressions de masse organisées par le régime Habré. Leurs témoignages recueillis par plusieurs organisations de défense des droits humains, comme Amnesty International ou Human Rights Watch, sont terrifiants. L'ensemble des faits montre que la responsabilité d'Hissène Habré était engagée, mais il n'était pas le seul.

Travailler sur le passé mène directement au locataire actuel du Palais

Certes, il y a eu un procès contre vingt-cinq personnes à N'Djamena, au Tchad, grâce à l'action courageuse et tenace d'activistes comme Jacqueline Moudeina. Lors de ce procès, sept personnes ont été condamnées à perpétuité, notamment le directeur de la direction de la documentation et de la sécurité (DDS), Saleh Younous, et le responsable de la direction de la sûreté nationale, Koche Abdelkader, condamné par contumace.

Mais le compte n'y est pas. En effet, Idriss Deby, qui fut le n°2 du régime et qui renversa Habré par la suite pour s'emparer du pouvoir, n'est pas inquiété. Le dirigeant actuel est tout juste considéré comme témoin. Pourtant les

recherches méticuleuses du journaliste indépendant, Régis Marzin, pour le compte du collectif de solidarité avec les luttes sociales en Afrique[1], ont bien mis en évidence le rôle de l'actuel président dans la répression de masse qui s'est abattue sur le pays. Plusieurs massacres ont eu lieu, comme celui dit « du Septembre Noir » en 1984 où les populations du Sud du pays ont été exécutées. D'autant que Deby, arrivé au pouvoir par les armes, n'a fait que continuer la politique de violation des droits humains d'Habré. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'envoyé spécial de RFI, qui préparait un reportage sur l'affaire Habré à l'occasion de son procès, fut expulsé *manu militari* deux jours après son arrivée à N'Djamena Travailler sur le passé, concernant cette affaire, mène directement au locataire actuel du Palais Rose, la résidence présidentielle.

La France va défendre jusqu'au bout le régime d'Hissène Habré

Mais Habré a eu d'autres complicités, notamment celle des États-Unis de Reagan qui, à l'époque, faisait de la lutte contre Kadhafi une priorité. Ainsi Habré va recevoir une aide, estimée par le journaliste Farah Douglas du *Washington Post*, à 182 millions de dollars[2] et les agents de la DDS vont bénéficier de la formation de la CIA. Quant à la France, elle va jouer un rôle majeur, puisqu'elle va défendre jusqu'au bout le régime d'Hissène Habré, contre Goukouni Oueddei soutenu par les Libyens.



L'ennemi de mon ennemi Kadhafi est mon ami

Alors qu'Habré se rend coupable de graves violations des droits humains, notamment à l'encontre de la population du Sud du pays, la France va déployer ses troupes dans l'opération Manta, puis elle interviendra avec l'opération Épervier alors qu'une répression de masse va s'abattre sur les Hadjeraïs et les Zaghawa. Son soutien sera sans faille jusqu'à ce qu'elle décide de changer de pion en fermant les yeux sur le coup d'État de Deby.

Pendant que les membres de la DGSE formaient ceux de la DDS et tenaient des réunions dans leurs locaux, à quelques mètres seulement, les prisonniers tchadiens se faisaient torturer. Difficile de prétendre que la France n'en savait rien en dépit de la présence de... spécialistes du renseignement.

La cohérence de la politique française est parfaite. En 1983, le gouvernement socialiste de Mitterrand soutient Habré contre les Libyens. En 2013, le gouvernement socialiste de Hollande soutient Deby contre l'islamisme. La rhétorique est la même, la stabilité de la région la condition idéale pour le business des multinationales.



Militants lors de l'ouverture du procès le 20 juillet à Dakar

Briser l'impunité des Occidentaux serait un formidable obstacle à la tyrannie

Les dictateurs bénéficient, généralement, d'un soutien occidental ou asiatique officiel ou officieux. Les procès contre ces tyrans doivent être l'occasion d'exiger que l'ensemble des coupables, y compris ceux en Europe, aux États-Unis ou en Chine qui les ont aidés à prendre le

pouvoir ou qui ont fermé les yeux sur leur coup d'État, leur ont vendu des armes ou du matériel *high tech*, les ont soutenus diplomatiquement ou ont organisé leur soutien financier et la fuite des capitaux, répondent de leurs actes.

Toutes les organisations de défense des droits de l'homme sont d'accord sur le fait que l'impunité des tyrans favorise un cycle sans fin de pouvoirs autoritaires, mais ce qui est vrai pour les dictateurs l'est aussi pour leurs complices. Briser l'impunité des soutiens occidentaux serait un formidable obstacle à la tyrannie dans ces pays.

Hier, que des dictateurs puissent être jugés

n'était qu'une utopie ; aujourd'hui l'utopie devient réalité sur le Continent même. Ce qui reste une utopie aujourd'hui est de penser que les dirigeants occidentaux puissent répondre de leurs méfaits contre les peuples africains devant la justice, mais demain peut-être, avec nos luttes incessantes et tenaces, à l'image des anciens prisonniers tchadiens, cette utopie pourra-t-elle devenir une réalité.

Paul Martial

[1] <http://www.electionsafrique.org/IMG/pdf/131216TchaddossierinformationCollSolidaritevfinale.pdf>

[2] Farah, Douglas (November 27, 2000), "[Chad's Torture Victims Pursue Habre in Court](#)", *Washington Post*



Afriques en lutte est un collectif de militants anticapitalistes membres ou non de plusieurs organisations politiques. Notre objectif est de diffuser, à partir d'un point de vue militant, un maximum d'informations (politiques, économiques, sociales et culturelles) sur le continent africain et sa diaspora.

REJOIGNEZ AFRIQUES EN LUTTE !



L' Archipel des Comores: 1975–2015, 40 ans d'indépendance confisquée par Mabadi Ahméali, coordinateur du collectif CDISCOM (*)

Un peu d'histoire et de géographie

L'archipel des Comores, ce sont 4 îles de près de 2250 km² (le ¼ de la Corse) situées à près de 9 000 km de la France !

Moins de 1 Million d'habitants, ayant des origines diverses complètement affirmées (de l'Afrique de l'Est, du Yémen, de l'Iran, de l'Arabie et de l'Inde, et jusqu'en Malaisie).

La France coloniale a reconnu formellement l'unité de ce Peuple en rattachant l'archipel des 4 îles à Madagascar, en 1946.

Le premier mouvement indépendantiste, le **MOLINACO** (Mouvement de Libération Nationale des Comores), est créé par des migrants comoriens en Tanzanie. Il a eu son relais sur place avec le **PASOCO** (Parti Socialiste Comorien), réputé avoir lancé les premières campagnes contre le colonialisme français. Celles – ci étaient massivement suivies dans les milieux jeunes, comme lors des grèves de lycéens de 1968 et de 1973.

Contre la France coloniale, les leaders politiques comoriens ont enclenché la 4ème vague d'indépendance en 1975 (avec Djibouti et le Vanuatu). Comme nous allons l'illustrer dans notre propos, les îles Comores le paient très cher, puisqu'en vertu de la théorie des dominos, l'État français réprime très durement tous ceux qui osent ouvrir de nouvelles portes dans les luttes de libération.

Une expérience de décolonisation «confisquée» ?

Les dates clé de l'accession à l'indépendance

22 décembre 1974, lors du référendum d'autodétermination, le Peuple comorien s'est prononcé à 95% pour l'indépendance.

Le 6 juillet 1975, voyant que les parlementaires français ont élaborés un projet de lois visant à organiser un autre référendum, « île par île », le chef de Gouvernement Ahmed Abdallah, suivi par

les parlementaires comoriens, proclame unilatéralement l'indépendance des Comores. C'était juillet 1975.



Unis pour l'Indépendance totale des Comores

Le 12 novembre de la même année, les Comores deviennent membre de l'ONU, qui réaffirme «**la nécessité de respecter l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé des îles d'Anjouan, de la Grande Comore, de Mayotte et de Mohéli** »(résolution 3385 (XXX)).

Le retournement de situation

Arguant qu'à Mayotte le NON à l'indépendance l'avait emporté (à 64%) l'état français décide d'occuper cette île, à l'encontre du droit international!;

1976 (puis 2000): la France organise illégalement une consultation à Mayotte. Celle-ci a été rejetée sans ambiguïté par la communauté internationale (résolution 31/4 du 21 octobre 1976).

Arrivé au pouvoir en Août 1975, le président Ali Soilihi mène une campagne nationale et internationale pour régler la question de l'occupation de Mayotte, allant jusqu'à rompre les relations diplomatiques avec la France.

Depuis 1976, l'Union Africaine, la Conférence Islamique, la Ligue Rabe, les Pays non Alignés, L'ONU considèrent illégale l'occupation de ce

territoire comorien par une puissance étrangère.

La Françafrique à visage découvert

L'entrée en scène de l' «affreux Denard»

Mai 1978, Bob Denard et ses mercenaires débarquent aux Comores, renversent le régime d'Ali Soilihi, assassinent « le guide de la révolution comorienne » ! Bob dira lors de son procès pour l'assassinat du président Ahmed Abdallah (le supposé commanditaire de ce coup de 1978) qu'il a eu en face lui [le président Soilihi] « un homme courageux, honnête, fier et digne ... » (Soilihi aurait choisi la mort plutôt qu'un procès public mené par un mercenaire !).

Pendant 11 ans de règne sans partage, et jusqu'à son exfiltration en Afrique du Sud par les services français, en décembre 1989, Bob le « corsaire de la République [française] » (comme il s'est fait appeler) accomplit la sale besogne de la Françafrique : répression féroce de tous les résistants à ce nouvel ordre colonial ; jusqu'à l'élimination physique de leaders politiques ; contrôle de tous les services clé de l'état et de plusieurs secteurs économiques ...



L'affreux Bob Denard

Les pratiques mafieuses ...

Pendant ces années de régime mercenaire ; les Comores ont servi, entre autres, de base arrière aux trafics mafieux : Mayotte a servi de refuge au grand banditisme international ; dans les années 1986 (sous le régime de la cohabitation Mitterrand / Chirac) les Comores servent à

contourner le boycott contre le régime sud-africain de l'apartheid (fourniture d'armes, de pétrole, de matériel nucléaire ...). Ces trafics douteux auraient coûté la vie à Dulcie September (représentante en France de l'ANC) ... qui aurait été assassinée par un certain J.P. Guerrier, adjoint de Bob !

Les conséquences sur le jeune état des Comores

Les conséquences des manœuvres de la Françafrique aux Comores pèsent lourd sur le parcours du jeune état comorien :

- 23 coups d'état ou tentatives depuis 1975, 4 présidents en exercice assassinés, un président élu démocratiquement déporté (M. Djohar en 1995)!

- Un contrôle quasi-total des pouvoirs régaliens par la France, ayant induit, en particulier, par la politique de développement du PAS (Plan d'Ajustement Structurel), à des services publics sinistrés (infrastructure, système de santé, système d'éducation, ++

L'ancrage de Mayotte dans la France

Un durcissement progressif de l'administration française

Le statut de Mayotte est resté «flou» durant les 2 premières décennies ...

Janvier 1995 : un visa dit « visa Balladur – Pasqua » est instauré, pour les Comoriens des 3 autres îles voulant se rendre à Mayotte. Ce visa est à l'origine de dizaines de milliers de morts dans le bras de mer de 70 km séparant les îles d'Anjouan et de Mayotte (tristement nommé «le plus grand cimetière marin du Monde »)!

Les organisations humanitaires ont noté un durcissement progressif des contrôles d'entrée à Mayotte, avec une Police Aux Frontières (PAF) suréquipée et, plus récemment avec un renfort de légionnaires pour traquer ces Comoriens « clandestins chez eux » à Mayotte !

La France continue à être hors la loi : plus de 23 résolutions onusiennes ont condamné la présence française à Mayotte, ce a gêné la diplomatie française !

Septembre 2005, le régime du colonel Azali

Assoumani (un des plus fidèles hommes lige de la Françafrique) demande le retrait de la question de Mayotte de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Et, malheureusement, les successeurs d'Azali n'ont pas pu corriger cet acte de démission de la partie comorienne !

Dans les années 2013, le gouvernement de Hollande s'oriente vers des «accords bilatéraux» qui tendent à faire porter la responsabilité de la circulation vers Mayotte (et donc des morts liés au « visa Balladur ») par la partie comorienne ! La mobilisation citoyenne a réussi à bloquer la signature de tels accords (pour le moment) ! ***

La départementalisation puis la rupésisation

Mars 2009 : la France a procédé, comme programmé, au référendum de la départementalisation de Mayotte. C'est toujours contre le droit international, mais c'est aussi contre le droit français, puisque le Peuple français n'a jamais été consulté lors de cette extension de son territoire.

Mars 2011 : Mayotte devient, formellement, le 101^{ème} département français !

Janvier 2014 : Mayotte a accédé au statut de RUP (Région Ultra Périphérique) sous législation européenne ! La ratification de ce statut par les gouvernements européens est en contradiction flagrante avec le vote unanime des mêmes états en faveur de la résolution 3385 du 12 novembre 1975 (stipulant l'appartenance de Mayotte au nouvel état comorien) !

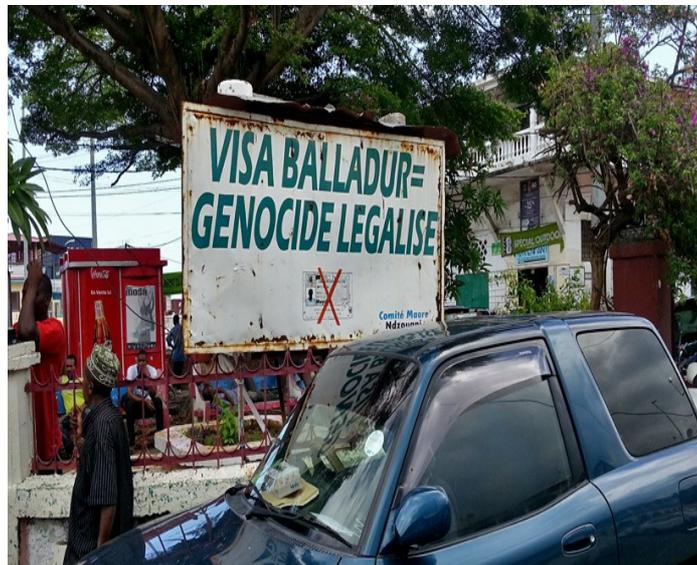
Les prémisses du désenchantement

Comme le précisait GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés) l'on assiste en 2010 à «un déploiement sécuritaire exceptionnel afin d'isoler une île de 200 000 habitants du reste de l'archipel dans lequel elle est insérée ». +++

A Mayotte, les politiques français, de droite comme de gauche, intensifient, la chasse aux «clandestins comoriens»: Le président Sarkozy précisait, dans son discours sur l'immigration à Mayotte ⁽¹⁾ : «Mayotte expulse tous les ans 20 000 clandestins, autant que toute la métropole réunie » [ce qui représente 10% de la population de l'île !!!]. Un des corollaires c'est un taux phénoménal d'enfants isolés. Politique du

chiffre ! Laboratoire d'expérimentation !

Dès novembre 2011 (6 mois après la départementalisation), les Maorais ont suivis les mouvements contre «la vie trop chère», à la suite des grèves du LKP en Guadeloupe, des « marches citoyennes » de l'USTKE en Kanaky ou des grèves générales à la Réunion ;



Les Maorais d'en bas manifestent un rejet déterminé de la loi du foncier qu'ils considèrent comme un dispositif de spoliation de leurs terres;

D'aucuns déplorent les «sorties nettes» exceptionnelles parmi les jeunes, selon les études des flux migratoires de l'INSEE. ⁽²⁾ . Et de manière générale, les Maorais se plaignent du coût de la vie lié à une croissance artificielle à laquelle ils ne sont pas associés !

Des enjeux liés à la question centrale de Mayotte

Nous le savons, la France ne peut envisager de renoncer à ses intérêts coloniaux dans « ses outre – mer».

C'est ce qu'a exprimé Monsieur Victorin Lurel, ministre français des outre-mer, dans son « discours pour le diner des 3 océans » ⁽³⁾ (29 août 2012): «Grâce aux outre-mer, c'est en effet la France qui rayonne sur tous les continents et toutes les mers du monde. Ces outre-mer qui apportent à notre pays tant d'atouts et tant de richesses qui sont autant d'avantages comparatifs dans un très grand nombre de domaines : 11 millions de km² de zone économique exclusive (la deuxième plus grande zone économique exclusive du monde après les États-Unis), 80% de la biodiversité nationale,

[...] un immense potentiel économique et stratégique avec le Nickel de la Nouvelle Calédonie, les nodules polymétalliques de la Polynésie et de Wallis, la base spatiale, le bois, l'or et bientôt le pétrole de la Guyane, les nouvelles énergies de la Réunion, l'écotourisme de la Martinique, la géothermie de la Guadeloupe, et j'en oublie... ».

La France a toujours su le potentiel en ressources énergétiques de l'océan indien. Dans un article intitulé «*Le canal du Mozambique, un enjeu stratégique pour la France*» (4), Raphaël De Benito (juin 2012) déclare: «*D'aucuns se sont demandés pourquoi la France s'était lancée, avec détermination, dans la départementalisation de l'île de Mayotte, soustraite arbitrairement à l'archipel des Comores en 1976 à l'issue d'un référendum scélérat*». CQFD.

C'est ce que le président François Hollande a confirmé dans son «*discours au Sommet de la Commission de l'Océan indien*» (5), évoquant les ressources gazières au large des Comores : «*je parle aussi des ressources naturelles que nous pouvons puiser dans la mer et dans l'Océan indien* [] ».

La France coloniale est déterminée. Mais qu'est-ce qui peut changer dans ce rapport colonisateur / colonisé étendu à l'ensemble de l'Archipel des Comores. A l'heure où nous écrivons ce texte, la France est interpellée par les pays de l'océan indien, dans sa manière d'imposer sa volonté hégémonique (en faisant défilé les Maorais sous drapeau français malgré la charte des jeux qui l'a explicitement interdit !).

Des perspectives de moyen terme ?

Les Comoriens sont embourbés dans un mode politique de présidence tournante par île ! Très défavorable à l'émergence d'une équipe de gouvernement capable de relever le défi du développement. Il appartient aux citoyens comoriens d'exiger « une pause électorale » comme le suggère le journaliste Ali Amir, pour préparer les conditions de l'émergence d'un vrai « guide », d'un vrai projet de société.

L'élite comorienne, où qu'elle soit, doit mutualiser ses savoirs faire, en hommes/femmes libres, pour relever les défis de la Justice, de

l'Éducation, du système de santé, d'un (nouveau paradigme de) développement répondant aux spécificités nationales.

Compte tenu de la centralité de la question de Mayotte d'une part et de la démission des politiques comoriens d'autre part, ces citoyens comoriens (de l'intérieur comme de l'extérieur) sont assignés à quelques la recherche, à travers de bonnes alliances, de moyens de se faire entendre par les instances juridiques internationales ; la participation active à la campagne d'abolition du «mur Balladur» qui a déjà commencé en Europe - saluons au passage le travail formidable de ces organisations humanitaires (FASTI, GISTI, CIMADE, MIGR-EUROP ...) qui défendent le Droit humain à Mayotte

Puissent de telles mobilisations citoyennes ouvrir une ère nouvelle de solidarité, de courage, de créativité et de prospérité pour des Comoriens libres et dignes.

(*) CDISCOM = Collectif de Défense de l'Intégrité et de la Souveraineté des COMORES.

Blog : <http://cdiscom.skyrock.com/>

Email : cdiscom.contact@gmail.com

(1) <http://www.parismatch.com/Actu/Politique/Saikozy-combat-l-immigration-a-Mayotte-148130>;

(2) http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=24&ref_id=16103;

(3) <http://www.outre-mer.gouv.fr/>

(4) <http://survie.org/billets-d-afrique/2012/214-juin-2012/article/le-canal-du-mozambique-un-enjeu>

(5) <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-au-sommet-de-la-commission-de-l-ocean-indien/>

INTERVIEW de Mabadi AHMEDALI du collectif CDISCOM

Afriques en lutte(AEL): Bonjour M. Mabadi Ahmédali, pouvez-vous nous présenter votre organisation CDISCOM.

Mabadi Ahmedali (MA)

Bonjour, et merci de ce moment d'échanges qui nous permet de nous faire mieux connaître des lecteurs d'Afrique En Lutte.

Le CDISCOM ⁽²⁾ est un collectif composé essentiellement d'associations et de personnalités de la société civile. Le sigle signifie Collectif de Défense de l'Intégrité et de la Souveraineté des COMORES.

Le CDISCOM regroupe des personnalités anticolonialistes qui ont milité, durant ces dernières décennies, au sein de différentes structures de la société civile ou de partis politiques comoriens, en faisant du triptyque intégration, souveraineté et unité des Comores, un casus belli non cessible, non négociable, encore moins monnayable. Ce qui implique de notre part, une offensive implacable contre l'occupation illégale de Mayotte par la France. Parmi les composantes de ce collectif, nous pouvons citer les associations CAAC, GAC, GRITAC, GRDC, MUSC ⁽²⁾, SOS Démocratie Comores, Masiwa Mané, ... mais aussi les partis politiques Front Démocratique des Comores ou Djawabu Ya Komor

Nous avons un blog (et bientôt un site internet) dans lequel le lecteur *d'Afrique En Lutte* pourra apprendre plus en détails nos analyses, les actions que nous menons avec une diversité de partenaires et de soutiens :

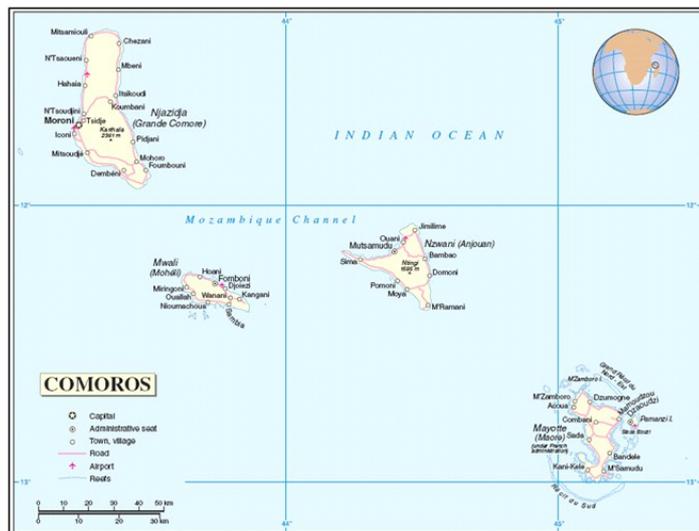
<http://cdiscom.skyrock.com/>

AEL: Votre lutte remonte à l'accession à l'indépendance de l'Archipel des Comores et continue encore. Pouvez-vous retracer en quelques mots cet aspect de l'histoire des Comores

M.A.: Commençons, si vous voulez bien, par situer géographiquement les Comores. C'est un petit archipel de 4 îles de près de 2250 km² situées à plus de 9 000 km de la France, entre l'Afrique de l'Est et le nord de Madagascar !

Près de 800 000 habitants, ayant des **origines**

diverses complètement affirmées (de l'Afrique de l'Est au Yémen ensuite de l'Iran, de l'Arabie et de l'Inde, et même de la Malaisie). **Si l'unité des 4 îles** était déjà scellée dans les années 1513 ; la France coloniale l'avait reconnue en rattachant l'archipel des 4 îles à Madagascar, en **1946**.



L'archipel des Comores

Les premiers rebelles contre l'ordre colonial étaient des migrants comoriens basés en Afrique de l'Est. Dans les années 1960, ils avaient fondé le **MOLINACO** (Mouvement de Libération Nationale des Comores), qui avait bénéficié du soutien intensif des voisins Tanzaniens et d'une reconnaissance de l'ONU.

Ce mouvement était relayé sur le terrain par le **PASOCO** (Parti Socialiste Comorien). Ce dernier avait lancé une campagne musclée contre le colonialisme français, avec des slogans choc comme «Mkolo Na lawé» (assez du colonialisme) ! Il était amplifié dans les milieux jeunes, comme lors de grèves massives de lycéens de 1968 et de 1973.

C'est donc à la suite d'une forte pression populaire que les leaders politiques comoriens avaient dû arracher l'indépendance, en ouvrant la 4ème vague de décolonisation dans laquelle ont compté les Comores, Djibouti et les Nouvelles Hébrides/actuel Vanuatu (la Nouvelle Calédonie ayant malheureusement raté ce train et devant continuer, la lutte pour sa libération, plus âprement).

Le 22 décembre 1974, le Peuple comorien s'est prononcé dans son ensemble à 95% POUR

l'indépendance. Seule l'île de Maoré/Mayotte a voté CONTRE à près de 64%.

Les parlementaires français élaborèrent alors un projet de lois visant à organiser un autre référendum, sous l'instigation d'une droite extrême des réseaux gaullistes. En réaction, le président de Gouvernement Ahmed Abdallah, suivi par les parlementaires comoriens (sauf les Maorais – habitants de Maoré) proclama unilatéralement l'indépendance des Comores, le 6 juillet 1975. Le **12 novembre** de la même année, les Comores devinrent membre de l'ONU qui réaffirme «**la nécessité de respecter l'intégrité territoriale de l'archipel des Comores, composé des îles d'Anjouan, de la Grande Comore, de Mayotte et de Mohéli** ». (*résolution 3385 (XXX)*).^o

La France coloniale organisa illégalement deux consultations à Mayotte: en 1976 (puis en 2000), arguant que lors du référendum de 1975, Mayotte avait voté majoritairement pour le NON à l'indépendance !

A Mayotte, les indépendantistes étaient traqués, réprimés et expulsés vers les autres îles ! Aujourd'hui ils sont réduits à la clandestinité.

Dans la partie indépendante, pendant ces 3 ou 4 dernières décennies, la France y a déployé la politique de la Françafrique : pratiques récurrentes des retournements ou d'élimination de leaders politiques, de confiscation des pouvoirs régaliens, etc.

C'est pourquoi, au fil des années, la résistance contre ce fait colonial est essentiellement manifestée par des organisations de la société civile. De nos jours, pour les migrants, nous identifions la convergence qui s'est opérée autour du CDISCOM; tandis qu'au pays, celle - ci est portée par l'association Comité Maoré (CM) ; notons également l'émergence, dans les années 2000, d'un mouvement patriotique qui se développe dans le camp des artistes, des sportifs, voire des plus jeunes entrepreneurs ...

AEL : Peut-on dire que la France est encore et toujours un pays colonisateur ?

M.A.: Après le fameux « discours de Dakar » (Président Sarkozy en juillet 2007), comment en douter ? Le même président, dans un discours de la Réunion en 2010, rappelait, à l'adresse de ces « outre-mer »: « la ligne rouge à ne pas dépasser, celle de l'indépendance » !

Nous ne comprenons pas vraiment les raisons de la présence de la France dans ses « outre-mer » que par une triple lecture de la situation : géostratégique, sachant que les « outre mers » représentent 11 millions de km² de zone économique exclusive (ce qui la positionne au rang de la deuxième puissance maritime du monde après les États-Unis) ; politique, en notant que ces régions permettent un rayonnement de la France dans toutes les grandes régions du Monde ; économique, comme le rappelait le ministre Victorin Lurel dans son « *discours pour le diner des 3 océans* » (29 août 2012): « [] 80% de la biodiversité nationale, [...] un immense potentiel économique et stratégique [dans les fonds marins de ces DOM] ». ; sans oublier, l'immense potentiel énergétique identifié dans l'océan indien aux larges de toutes ces îles où la France s'installe avec détermination (îles éparses, îles Comores).

L'occupation de Mayotte, c'est aussi la mise en place d'une société à 2 vitesses, c'est une impitoyable chasse à l'homme par la Police Aux frontières (PAF) et plus récemment par des légionnaires (près de 20 000 expulsions par an, soit 10% de la population de l'île considérée comme des «clandestins» avec un taux phénoménal d'enfants isolés (dénoncé par le défenseur des enfants) ; et de « sorties nettes » de la jeunesse maoraise (selon les études de l'INSEE) ; c'est enfin le déni du droit humain dans les Centres de Rétention Administratifs (CRA) comme l'ont alerté de multiples observateurs; etc.

AEL : Comment se fait-il que la France ne respecte pas les injonctions des Nations Unies, concernant l'occupation de l'île comorienne de Mayotte ?

M.A.: Le président comorien, Ali Soilihi, avec le soutien du Groupe Afrique aux Nations Unies, saisit le **Conseil de Sécurité** sur la question de l'occupation de Mayotte. L'Assemblée Générale de l'ONU, par sa résolution 31/4 du 21 octobre 1976, considère comme nuls et non avendus les référendums organisés par la France dans l'île comorienne de Mayotte, et rejette, par avance, toutes autres consultations qui pourraient être organisées ultérieurement par la France à Mayotte.

Manifestants à Paris contre l'occupation de Mayotte

Plus de 23 résolutions onusiennes ont condamné la présence française à Mayotte. Ce qui n'a pas manqué d'incommoder la diplomatie française qui a travaillé dans les coulisses des Nations Unies pour que ceci ne soit pas suivi d'effet! ...

Le mercenaire français Bob Denard, qui se fait appeler «corsaire de la République», entre en scène, pour la deuxième fois aux Comores et fait assassiner le président Soilihi, lors du coup d'état qu'il a exécuté en mai 1978. «L'affreux Bob» entreprit de neutraliser durablement les leaders du régime d'Ali Soilihi ; et durant ses 11 années de règne absolu, il réprima férocement les leaders politiques anticolonialistes jusqu'à l'élimination physique.

1999, ce fut l'entrée en scène d'un des hommes lige de la Françafrique aux Comores, le colonel AZALI ASSOUMANI (formé à l'école de guerre en France). Passons sur la mise en scène machiavélique ayant consisté à le faire passer pour « une solution » au fléau séparatiste d'Anjouan fomenté par le colonel Abeid (un autre militaire français !) ...

En septembre 2005, le gouvernement AZALI, dont HAMADA MADI BOLERO fut le premier ministre, remplit sa mission au service de l'occupant, en faisant retirer la question de l'île comorienne de Mayotte de l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée Générale des Nations Unies ! Reçus en audition par la commission de l'Assemblée nationale française dépêchée à Mayotte et accessoirement dans les autres îles sœurs, des militants patriotiques comoriens s'entendirent dire, avec un ricanement diabolique : «la question est gelée, par votre gouvernement » !

Et ces offensives continuent, encore et encore. Le même BOLERO, aujourd'hui aux plus hautes responsabilités de l'état comorien, mène dans l'opacité absolue, des négociations sur une série « d'accords bilatéraux » qui visent d'un côté, à consolider encore davantage, l'occupation par la France de l'île comorienne de Mayotte et de l'autre à empêcher toute velléité revendicative venant du jeune état « recolonisé » ! AU SECOURS !

AEL : Maintenant que Mayotte est devenue un département français, comment entendez-vous retrouver l'unité des 4 îles

comoriennes ? La France n'a-t-elle pas coupé l'herbe sous les pieds des militants des autres îles comoriennes indépendantes, en ancrant l'île de Mayotte dans la France ?

M.A : Pour nous, pour la Communauté internationale, pour les instances internationales... loin d'être un département français, Mayotte est une île comorienne occupée par la France. La départementalisation est un terrible furoncle qui a vocation de faire entrave à la marche en avant inéluctable des pays émergents. Aussi, cette départementalisation au forceps ne peut en aucun cas être une fin en soi. Voici un demi-siècle que les Algériens sortirent de plusieurs départements français (d'Algérie) pour construire la puissance émergente que nous connaissons aujourd'hui (toutes proportions gardées, bien sûr, comme dit la formule consacrée !).

L'organisation sociale de type apartheid pratiquée à Mayotte, est inhérente à la colonie de peuplement. Elle induit une exacerbation du ressentiment des Maorais d'en bas. Rappelons que, à peine 6 mois après la déclaration formelle de la départementalisation de Mayotte (mars 2011), ces Maorais s'engouffraient dans les mouvements sociaux des colonies françaises de 2011 (LKP en Guadeloupe, USTKE en Nouvelle Calédonie, grève de la jeunesse en Réunion ...) ! Notez au passage (rire) que ce mot barbare de « départementalisation » relève d'une exception française, hélas à contre-sens de la marche de l'Histoire !

En 2013, nous avons assisté à un réveil brutal de ces Maorais dont l'immense majorité ne comprend pas la loi du foncier qui s'est abattue sur eux (sans que l'élite politique d'en haut n'ait songé à les y préparer) ; ils le traduisent en spoliation des terres de leurs ancêtres ! Bref, ils n'admettent pas que leurs existences rétrécissent comme une peau de chagrin, à cause d'une croissance artificielle qui n'a nullement prévu de les inclure ...

Enfin, nous assistons au retour d'une des structures indépendantistes, le Front Démocratique de Mayotte, dont le leader charismatique Youssouf Moussa reprend sa place dans le débat public (après près de quarante ans d'isolement social et médiatique) ! Ce courant devrait représenter pour l'ensemble des 4 îles, la

lucidité et l'alternative pour le renouveau du pays! Et de là où nous sommes, dans les enjeux de changement de régime en 2016, nous contribuerons à ce changement de paradigme dans le redressement du pays, de la région.



AEL : On nous parle beaucoup de la tragédie des migrants en Méditerranée mais aux Comores une autre tragédie se déroule dans l'Océan Indien justement au large de Mayotte. Pouvez-vous nous parler du visa Balladur instauré par la France, responsable de milliers de morts dans cette partie du monde ?

M.A : Oui, c'est l'une des images les plus tragiques de la recolonisation de l'Archipel des Comores par la France ! Alors que la France avait décidé de se maintenir à Mayotte, par le référendum illégal de 1976, les Comoriens avaient continué à circuler librement dans l'ensemble des 4 îles donc y compris dans Mayotte. Mais, patatras, en janvier 1995, le premier ministre Édouard Balladur instaura un visa d'entrée à Mayotte : c'est le « visa Pasqua – Balladur » sous la présidence Mitterrand, impossible à obtenir pour la grande majorité des Comoriens de la partie indépendante. Que ce soit Charles Pasqua qui ait mené cette opération macabre, je renvoie le lecteur aux ouvrages de F. Xavier Verschave pour situer cet ancien animateur du SAC (Service d'Action Civique) : voir entre autres son livre « De la Françafrique à la Mafrafrique » (Édition TRIBORD, 2005).

Voici 20 ans que ce visa criminogène sert de justification aux expulsions massives de Comoriens considérés comme « clandestins » à Mayotte ! (Pendant 20 ans aujourd'hui, plus de 10 000 Comoriens sont morts dans le bras de mer de 70 km entre Anjouan et Mayotte, en essayant de rejoindre Mayotte sur des

embarcations de fortune, traqués par une Police aux Frontières (PAF) suréquipée et hautement cynique ! Comble de l'horreur, cela se passe dans une espèce d'indifférence générale !

Comme vous savez, suite à une certaine conscientisation en Europe, concernant les milliers de morts causés par le mur sécuritaire dressé en Méditerranée, des organisations humanitaires ont commencé à évoquer le cas du « mur de la honte » érigée par la France coloniale, sous complicité européenne, au large de Mayotte ! Nous serons aux côtés de ces organisations pour faire triompher le respect du Droit humain. Espérons que les politiques amnésiques des Comores appuieront les actions qui visent l'abolition de ce visa de la honte ! Espérons que les Africains apporteront leur soutien avec détermination.

A l'heure où nous poursuivons cette interview, nous apprenons avec effroi que la France coloniale ne respecte pas la charte des jeux de l'océan indien (qui viennent de commencer). En effet, avec la mauvaise manie de faire du chantage à l'octroi du visa, l'administration française a pris la responsabilité de jouer le rôle de trouble-fête dans la région; d'autre part elle veut faire défiler les Maorais sous drapeau français et ce, contre la charte de ces jeux ! Ce qui a fait écrire à votre confrère du journal « Témoignages : » : « Jeux des îles : jusqu'ou descendra la France ? Des athlètes invités interdits d'entrer à La Réunion par les autorités françaises ».

Athlètes comoriens et malgaches ont donc décidé de se retirer de ces jeux, nous devons saluer leur courage et leur lucidité.

AEL : Et de l'union africaine, que pouvons-nous en dire, quelle est sa position vis-à-vis de cette occupation par la France d'une île comorienne au regard du Droit International?

M.A : Les Africains ont joué un rôle déterminant dans l'admission des Comores comme membre de l'ONU. Le lobbying était alors bien rôdé, avec la jeune équipe du régime d'Ali Soilihi, à l'initiative de la mise sur pied du « Comité des 7 », chargé d'assurer le suivi des résolutions de l'ONU, garantissant l'intégrité et la souveraineté des Comores. Une entreprise, hélas mort-née, avec l'assassinat d'Ali Soilihi, ses successeurs ayant préféré faire allégeance à la puissance

colonisatrice !

Lorsque le président M. Abdallah Sambi a fait appel à l'UA (Union Africaine) pour déloger le séparatiste d'Anjouan, le colonel Mohamed Bacar (encore un officier français !), l'organisation africaine a envoyé son armée qui a fait le job aux cotés de l'armée nationale de développement des Comores. C'était un franc succès. La France coloniale avait été amenée à exfiltrer son protégé vers Mayotte ...

Et notre histoire confisquée se répète !!! Nous apprenons ces derniers temps que le retour de ce séparatiste fauteur de guerre civile est en négociation avec la France, par ... BOLERO interposé! AU SECOURS !

Bref, si un gouvernement comorien demandait l'aide de l'UA dans la résolution du contentieux qui l'oppose à la France sur Mayotte, l'organisation africaine apporterait son soutien. Il en est de même de plein de pays amis qui sont favorables à l'émancipation des Peuples. C'est donc une question de responsabilité comorienne, et c'est à cela que doit travailler la société civile comorienne avec ses élites.

AEL : Considérez-vous que les Comores ne seront vraiment indépendantes que réunifiées, dans ce cas, jusqu'où peut aller la lutte pour la réunification des 4 îles de l'Archipel des Comores ?

M.A: Comme évoqué plus haut, la France coloniale veut une présence forte dans l'océan indien et pour cela se base sur l'occupation par la force de l'île de Mayotte. Sauf que pour se maintenir au nom de ses intérêts supérieurs, pendant ces 40 dernières années, ses agents et

ses hommes liges se sont évertués à déstabiliser notre jeune état, de plusieurs manières!

C'est pourquoi nous continuons de travailler dans 3 directions : rechercher la résolution de cette question d'occupation, source de tant de maux qui assaillent les Comores (« morts Balladur », déstabilisation permanente et ses conséquences de marasme économique etc.) ; continuer à promouvoir l'entente et le bien-vivre ensemble entre Comoriens des 4 îles. ; trouver de nouveaux paradigmes de développement et encourager un partenariat multiforme tourné vers la région, vers l'Afrique et vers les pays respectueux de nos aspirations ... Amin.

(1) Contact :

cdiscom.publication@gmail.com

cdiscom.contact@gmail.com

(2) Les sigles des organisations :

- CAAC : Collectif des Associations et Amis des Comores
- GAC : Guilde des Artistes Comoriens
- GRITAC : Groupe de Réflexion pour l'Intégrité du Territoire des Comores
- GRDC : Groupe de Réflexion pour le Devenir des Comores
- MUSC : Mouvement pour l'Unité et la Souveraineté des Comores

Propos recueillis par **Moulzo**



**Elections ou mascarades ?
Vigilance !**

www.electionsafrique.org

Le Collectif de Solidarité avec les Luttés Sociales et Politiques en Afrique se réunit chaque mois depuis 2009 à Paris. Il inscrit son travail dans le sens d'un soutien aux démocrates africains et dans le sens d'une réforme profonde de la politique française. Il a participé à de nombreux événements et manifestations, et a poursuivi depuis 2009 un travail sur les élections, les processus électoraux et les fraudes. Il constitue un espace de réflexion collective grâce à ses réunions régulières, et un espace de plaidoyer et d'échanges entre partis politiques et associations, de France et d'Afrique.



**CONSEIL INTERNATIONAL
DES JEUX DES ILES DE L'OCEAN INDIEN
CIJ**

« Suite au communiqué du Gouvernement de la République de l'Union des Comores du 1er août dans lequel les Comores déclarent se retirer des 9èmes Jeux des Îles à La Réunion, les membres du CIJ, réunis le dimanche 2 août 2015 en session du CIJ, prennent acte de la décision des autorités comoriennes et demandent le respect intégral de la Charte des Jeux des Îles. Il est également demandé à chaque CNO ou CROS d'en référer à son gouvernement.»

Rappel des faits : D'après le journal [Témoignages](#)

Ibrahim Ben Ali rappelle le cadre des JIOI, organisés sur la base de la Charte et du règlement intérieur. Cette Charte est l'émanation du Conseil international des jeux.

« Samedi, ce qui s'est passé est dû à la violation de la Charte des jeux, qui stipule quelle doit être la position de Mayotte par rapport à ces jeux », déclare Ibrahim Ben Ali. La Charte approuvée par tous les participants des Jeux des îles stipule en effet que Mayotte a un statut d'observateur, qui doit participer avec le drapeau des Jeux et l'hymne des Jeux.

La Charte n'a pas été respectée, car la délégation de Mayotte est venue avec le drapeau français. Les athlètes comoriens ont donc quitté spontanément le stade. Ils ont bataillé pour obtenir des visas, ils sont déçus. Des footballeurs professionnels sont venus à La Réunion en renonçant à des contrats de travail pour jouer sous le drapeau comorien. Ibrahim Ben Ali déplore cette violation de la Charte.



www.resistance-africaine.com

Livre : « Scottsboro Alabama », un pamphlet magnifique et puissant



Vingt-cinq mars 1931 : passagers clandestins découverts par la police ferroviaire d'Alabama, des hobos blancs sont expulsés de la ville, tandis que les neuf jeunes noirs du groupe, âgés de treize à dix-neuf ans, sont jetés en prison, accusés d'avoir violé deux femmes blanches également présentes dans le train. Quatre jours plus tard, le procès est bouclé. Sans preuve, huit d'entre eux seront condamnés à la pendaison. Cette histoire, tragiquement banale dans une Amérique où plus de cinq mille Noirs furent lynchés entre 1882 et 1946, est devenue l'un des épisodes emblématiques de la lutte pour les droits civiques et l'égalité raciale aux États-Unis. L'intervention d'une organisation communiste, l'International Labor Defence, entraîna, pendant quinze ans, une bataille juridique et politique. Le dernier accusé fut libéré en 1946.

Deux artistes immigrés, Lin Shi Khan et Tony Perez, apportent en cent dix-huit linogravures dessinées à Seattle en 1935, un vigoureux témoignage sur la condition des Noirs, de l'esclavage à l'entre-deux-guerres. Tombées dans l'oubli puis exhumées par un éditeur américain en 2002, elles sont enfin publiées en France dans une édition augmentée, par l'Échappée[1].

Le retentissant procès de Scottsboro s'inscrit dans le contexte de la Grande Dépression. Les Noirs, premières victimes de la crise, sont contraints d'errer sur les routes en quête d'une source de revenu. Le racisme est encore exacerbé par la misère ambiante. Pour un juge, un accusé noir est

coupable d'avance, alors qu'il n'y a quasiment pas de jurés noirs. Les Noirs ne disposent alors que de très peu d'organismes de défense. Le Parti communiste américain, fondé au début des années 1920, engage alors une campagne de séduction auprès des Afro-Américains, prônant égalité raciale et mariage entre Blancs et Noirs. Il s'empare de l'affaire de Scottsboro et parvient à donner à cet événement une résonance nationale et internationale.

Le dossier de l'accusation reposait entièrement sur les affirmations des deux jeunes filles blanches, témoignages extorqués sous la menace d'une inculpation pour vagabondage et prostitution, de l'aveu même des prétendues victimes. L'accusation de viol était extrêmement courante pour ne pas avouer des relations interraciales interdites.

Le Parti communiste s'engage alors dans une campagne internationale contre la discrimination et les tentatives de lynchage orchestrées par les suprémacistes blancs du Ku Klux Klan et reprend les slogans de l'ILD « Don't let them burn » et « Scottsboro must not die », auquel le Black lives matter semble faire dramatiquement écho aujourd'hui.

Au bout d'une longue procédure judiciaire entachée d'irrégularités, quatre garçons sont libérés, quatre autres reçoivent de très lourdes peines (de 75 à 99 ans), tandis que la condamnation à mort de Clarence Norris est confirmée, puis commuée en prison à vie avant la grâce en 1976.

Tout au long des procès, les tensions sont palpables au sein de la défense. Pour le Parti communiste américain, accusé de vouloir avant tout recruter au sein de la communauté noire, cette affaire articule race et classe.

Ce livre replace les gravures dans le contexte des luttes politiques et sociales qui traversaient le Sud et rappelle qu'il faut saisir l'ouvrage dans ce climat de guerre pour la justice entre les races et entre les classes. Il élargit l'histoire de Scottsboro à celle de la communauté afro-

américaine en général, de son déracinement par les marchands d'esclaves à son combat pour l'égalité et la dignité, aux côtés des Blancs miséreux.

Le trait, dépouillé, quasi expressionniste se fait tantôt rageur et violent tantôt plus allégorique. Les cent dix-huit linogravures sont accolées à des textes coup de poing.

L'affaire de Scottsboro resta emblématique des procès iniques à répétition. Des années après la scandaleuse condamnation de neuf adolescents

noirs pour un viol imaginaire, le racisme n'en continue pas moins de sévir dans les cours de justice américaines.

Ce pamphlet, cri de révolte, magnifique et puissant, dégage toujours la même force, à l'heure de Ferguson, quand résonnent les noms d'Eric Garner, Michael Brown et Sandra Bland.

Gisèle Felhender

[1] Lin Shi Khan et Tony Perez, *Scottsboro Alabama, de l'esclavage à la révolution*, 2014, L'Échappée

SORTIR DU COLONIALISME



<http://anticolonial.net/>

A lire: Toute ma vie j'ai lutté de Sam Johnson



À l'origine de ce livre, des conversations, enregistrées, transcrites et finalement rassemblées. Les événements et les impressions qui y sont rendues sont inscrits dans la mémoire d'un homme qui a vécu en Alabama au temps de la ségrégation, puis à Los Angeles et à Detroit pendant les révoltes sociales des années 1960, prenant conscience au début des années 1970 de ce qu'il appelle « le grandtableau ». Sam a à toujours milité depuis, non comme un simple spectateur, mais comme un militant révolutionnaire de sa classe, la classe ouvrière.

« J'ai vu le pouvoir dont nous disposons pendant la révolte noire... J'ai appris que ce pouvoir devait être enlevé des mains des capitalistes. Je veux voir les travailleurs se battre pour organiser leur propre pouvoir et mettre en place une économie capable de subvenir aux besoins de chacun. C'est la raison pour laquelle j'ai milité toutes ces années, et que je continue à militer aujourd'hui ».

ISBN : 978-2-915727-46-3 , Parution : mai 2015

A voir: AFRICOM Go Home, bases étrangères hors d'Afrique



Voir le film [ici](#)

« Africom Go Home: Bases étrangères hors d'Afrique » est un film réalisé dans le cadre du cinquantenaire des «indépendances» africaines, (Oua 1963 -2013). C'est un document de contre-propagande et de sensibilisation aux fins non commerciales et d'usage d'archive et de consultation. Aziz Salmone Fall